

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

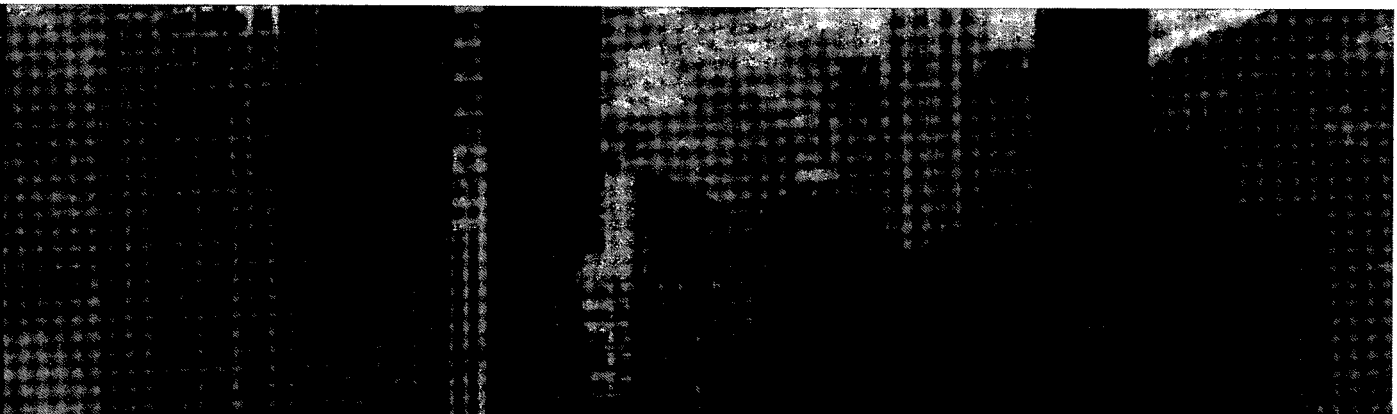
Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2010 B 03566

Numéro SIREN : 511 860 611

Nom ou dénomination : ALAN ALLMAN ASSOCIATES FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2021 sous le numéro de dépôt 44026



ALAN ALLMAN ASSOCIATES



ALAN ALLMAN ASSOCIATES

TABLE DES MATIERES

RAPPORT D'ACTIVITE	4
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020	11
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RESULTAT ETENDU POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020	13
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020.....	14
TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020.....	15
ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	16
1 – INFORMATION GENERALE	16
2 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	16
3 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	17
4 – PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES DE CONSOLIDATION	17
4.1 – Référentiel IFRS.....	17
4.2 – Date de clôture.....	18
4.3 – Présentation des états financiers	18
4.4 – Périmètre et méthodes de consolidation.....	18
4.5 Ventilation des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1)	20
4.6 Ecart d'acquisition (IFRS 3 - IAS 36)	20
4.7 Immobilisations Incorporelles (IAS 38)	21
4.8 Immobilisations Corporelles (IAS 16).....	21
4.9 Autres actifs non courants (IFRS 9).....	23
4.10 Dépréciation des actifs (IAS 36)	23
4.11 Impôt sur le résultat (IAS 12)	24
4.12 Instruments financiers (IFRS 9 et IFRS 7)	24
4.13 Créances clients.....	26
4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie (IAS 7)	26
4.15 Capital (IAS 1).....	26
4.16 Titre d'autocontrôle (IAS 32)	26
4.17 Provisions (non courantes et courantes) (IAS 37)	26
4.18 Avantages donnés au personnel (IAS 19 révisée)	27
4.19 Passifs courants et non courants	27
4.20 Chiffre d'affaires	27
4.21 Travaux en cours et produits différés.....	28
4.22 Résultat opérationnel courant	28

4.23 Coût de l'endettement financier	28
4.24 Subventions et aides de l'État (IAS 20)	28
5 – CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE RELATIF AU TRAITEMENT COMPTABLE DES PUT SUR INTÉRÊTS MINORITAIRES	29
6 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	31
6.1 Entreprises intégrées dans le périmètre de consolidation	31
6.2 Entreprises exclues du périmètre de consolidation	31
6.3 Evolution du périmètre de consolidation	31
6.4 Sources principales d'incertitude relatives aux estimations	32
7 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF	33
7.1 Ecart d'acquisition	33
7.2 Immobilisations incorporelles	34
7.3 Immobilisations corporelles	34
7.4 Autres actifs financiers	35
7.5 Impôts différés actifs	35
7.6 Clients et autres débiteurs	36
7.7 Créances d'impôts et Autres actifs courants	36
7.8 Trésorerie bilantielle	37
8 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF	38
8.1 Composition du capital social	38
8.2 Emprunts et dettes financières	38
8.3 Analyse du risque financier	39
8.4 Autres provisions et engagement envers le personnel	40
8.5 Fournisseurs et autres créditeurs	40
9 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	41
9.1 Chiffre d'affaires	41
9.2 Charges de personnel	41
9.3 Dotations aux amortissements	41
9.4 Impôt sur les bénéfices	42
10 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	43
10.1 Honoraires des commissaires aux comptes	43
10.2 Engagements hors bilan	43
10.3 Effectifs	44
10.4 Transactions avec les parties liées	44
10.5 Rémunérations des dirigeants	44

RAPPORT D'ACTIVITE

I/ ACTIVITE CONSOLIDEE DU GROUPE ALAN ALLMAN ASSOCIATES

Alan Allman Associates est un écosystème de marques fortes, spécialisé notamment dans la transformation digitale, créé en 2009 par acquisitions et développement de performance interne, dans l'univers du conseil. L'Ecosystème entretient un réseau de relations dynamiques, créatrices de valeur autour de 3 pôles : conseil high-tech, conseil en transformation industrielle et conseil en stratégie.

A/ LES DONNEES CHIFFREES

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève au 31 décembre 2020 à 72 572 K€ contre 69 907 K€ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 3,81%.

- LES RESULTATS CONSOLIDES (en K€)

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Résultat opérationnel courant	5 161	4 391	+ 17,55%
Résultat opérationnel	4 996	4 654	+ 7,35%
Eléments financiers	(489)	(445)	+ 9,89%
Impôts sur les bénéfices	(2 184)	(1 853)	+ 71,18%
Résultat net	1 335	2 356	- 43,34%

- COMMENTAIRES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Le montant des écarts d'acquisition s'élève à 38 359 K€ au 31 décembre 2020 contre un montant de 34 993 K€ au 31 décembre 2019 ;

La part du Groupe dans le résultat est bénéficiaire de 960 K€ au 31 décembre 2020 contre un bénéfice de 1 893 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres consolidés s'élèvent à 7 949 K€ au 31 décembre 2020 contre 8 828 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- TRESORERIE

Au 31 décembre, la trésorerie disponible s'élève à 9 455 K€ contre 5 350 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- ENDETTEMENT FINANCIER (HORS DETTES LIÉES AUX CONTRATS DE LOCATION ET PUT SUR MINORITAIRES)

L'endettement à long et moyen terme du Groupe s'élève au 31 décembre 2020 à 31 709 K€ contre 19 917 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

L'endettement à court terme du Groupe s'élève au 31 décembre 2020 à 4 804 K€ contre 4 741 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- ENDETTEMENT NET

Au 31 décembre 2020, l'endettement net de l'Ecosystème s'élève à 27 059 K€ contre 19 307 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- EFFECTIFS

L'effectif moyen (y compris indépendants) du Groupe au 31 décembre 2020 s'élevait à 896 personnes contre 794 au 31 décembre 2019.

B/ PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

L'activité du Groupe peut être affectée par :

▪ Risques liés à l'activité

○ Risque lié aux croissances externes

L'Ecosystème intègre de nouveaux cabinets chaque année en France et à l'étranger depuis plus de 10 ans. La durée d'intégration d'un cabinet dépend de plusieurs facteurs comme sa taille, la zone géographique, la restructuration à mettre en place. Il y a un éventuel risque de destruction de valeur que l'Ecosystème anticipe pour accompagner le cabinet dans cette phase de transition. Le but étant de lui donner tous les outils disponibles et nécessaires dès le lendemain de l'acquisition pour que le cabinet soit le plus vite possible opérationnel.

Afin de se prémunir contre ce risque, l'Ecosystème a mis en place un processus préalable de diagnostique stratégique de chaque cible ainsi qu'un processus d'intégration visant à mettre en œuvre un plan d'action court-terme, moyen-terme et long-terme.

○ Risque COVID-19

Avant de présenter les risques auxquels l'Ecosystème fait face, il est important de rappeler le contexte de crise sanitaire mondiale qui touche l'ensemble des secteurs d'activité. Au lendemain des annonces gouvernementales en France et à l'international, la direction a réuni son état-major pour établir un plan d'urgence, assurer la sécurité de ses salariés et continuer de fournir ses services auprès de l'ensemble des clients de l'Ecosystème.

L'Ecosystème a constaté un impact du contexte actuel (COVID-19) sur son activité et sa performance financière. L'impact COVID-19 porte essentiellement à ce jour sur :

- Ralentissement des prises de décision
- Attentisme des clients
- Retard d'investissement dans les entreprises
- Appels d'offre qui n'ont pas eu lieu
- Référencements qui ont été retardés
- Arrêt de missions
- Ralentissement des prospections commerciales
- Ralentissement des recrutements
- Diminution des démissions
- Forte diminution des déplacements sous toutes leurs formes
- Ralentissement du rythme des croissances externes

D'une manière générale, l'impact COVID-19 a causé un ralentissement de toutes les décisions de nature commerciale, lié aux recrutements et à l'investissement qu'elles soient internes ou externes.

Il est à noter que le Benelux a été particulièrement touché par la crise sanitaire.

Afin de se prémunir contre ces risques, l'Ecosystème a mis en place les mesures de prévention imposées par les gouvernements pour que les salariés puissent assurer leurs projets sans se mettre en danger.

Pour se faire, la direction de l'Ecosystème privilégie :

- Le travail à distance selon les directives gouvernementales de chaque pays ;
- Mise en quatorzaine des employés à risque ;
- Un service de nettoyage et de désinfection des locaux renforcé ;
- Port du masque et respect des distanciations sociales obligatoires dans les locaux ;
- Les événements sont reportés ou digitalisés ;

- Une campagne de prévention des risques diffusée auprès des salariés ;
- Déplacements professionnels encadrés

Pour faire face à ces différentes contraintes, l'Ecosystème digitalise au maximum ses processus lui permettant d'agir de manière efficace, en toute circonstance et sur l'ensemble de ses sites en France et à l'international.

Par ailleurs, la direction a réorganisé dès le premier jour du premier confinement les systèmes de prise de décision et l'organisation managériale de l'Ecosystème et a su mobiliser l'ensemble de ses forces vives dans un temps extrêmement bref grâce à la constitution d'un Etat Major très opérationnel pour chaque région.

L'Ecosystème a procédé à l'accélération des efforts commerciales sur les métiers et technologies résistants.

L'équipe de direction a tenu à garder le maximum de ses collaborateurs.

Depuis, les contextes ayant évolué, la direction a encore fait évoluer le modèle en élargissant cet Etat Major pour le rendre encore plus réactif.

- Risque client et dépendance client

Le risque client intervient lorsqu'un client de l'écosystème ne souhaite pas renouveler les missions des consultants. Il devient un risque à partir du moment où ce client prend une place importante dans le chiffre d'affaires de l'écosystème.

Le portefeuille client de l'écosystème se compose à la fin de l'année 2020 de plus de 400 références. Au 31 décembre 2020, les 10 premiers clients d'Alan Allman Associates France représentaient 31% du portefeuille total. La force de l'écosystème est de pouvoir interagir avec une multitude de secteurs d'activité (finance, énergie, agroalimentaire, assurance, transport, santé ...) ce qui le rend résilient face à la crise actuelle.

La crise COVID-19 a permis de démontrer la résilience d'Alan Allman Associates et sa non-dépendance client.

Toutefois l'activité a été impactée pour les clients des secteurs industriels, de l'hôtellerie et culturels. Ces activités inférieures à 10% de l'activité de l'Ecosystème en limitent la portée.

- Risque lié aux ressources humaines

Dans les métiers du conseil, la ressource humaine est primordiale pour assurer la pérennité du modèle. Au vu du nombre d'interlocuteurs sur le marché, la concurrence devient de plus en plus forte et par conséquent, il est difficile de conserver les consultants. L'écosystème cherche constamment à améliorer son attractivité pour que les salariés se sentent bien et construisent un vrai plan de carrière :

- Mise en place d'Alan Allman Associates Academy, cabinet de conseil en formation et gestion de carrières (cours en présentiel, formation e-learning, partenariat avec les plus grandes universités : Harvard, Berkeley, Sorbonne, MIT)
- Création d'un livre du consultant en conformité avec la réglementation sur la formation professionnelle permettant de suivre l'évolution du consultant et de valider les acquis professionnels.
- Formations certifiantes et diplômantes
- Enseignement dans plusieurs langues
- Perspectives d'évolution dans un environnement international
- Locaux attractifs

L'Ecosystème déploie des moyens importants pour que chaque salarié éprouve du plaisir au travail dans un environnement stimulant. A ce jour, l'Ecosystème a mis en place pour ses

collaborateurs clés, des mesures de rétention ou d'incitation permettant de les retenir, en plus de celles précédemment citées, à savoir :

- Un système de rémunération basé sur la performance
- Un accès au capital soit au niveau des filiales opérationnelles, soit directement au niveau de l'entité de tête du Groupe dans le cadre de la cotation réalisée en avril 2021

L'Ecosystème prévoit de réaliser à court – moyen terme une opération sur le capital de la Société spécialement réservée aux salariés, afin de les intéresser financièrement à la croissance future.

▪ Risques financiers

○ Des risques de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles et que ce manquement entraîne une perte financière pour le Groupe.

La clientèle de Alan Allman Associates étant très majoritairement constituée de grands comptes, le risque de défaut de règlement ou de défaillance client est limité.

Le Groupe assure un suivi régulier du poste clients et des moyens mis en œuvre pour assurer le recouvrement des créances clients. Par ailleurs, le Groupe a recours à un organisme d'affacturage dont le département risque crédit réalise une analyse de la contrepartie.

Au 31 décembre 2020, les créances clients dépréciées représentaient 285 K€ soit moins de 2% des créances clients et comptes rattachés.

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, des mesures de renforcement du recouvrement des créances clients ont été déployées.

○ Des risques de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Groupe est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à l'emprunt bancaire, aux créditeurs et charges à payer, à la dette non courante, au solde du prix de vente et aux obligations locatives. Le Groupe gère le risque de liquidité en conservant des réserves adéquates et en suivant de près les flux de trésorerie projetés.

De plus, le recours à l'affacturage sur les filiales et les conventions de ligne de trésorerie à court terme permettent de disposer d'un montant de liquidité immédiatement disponible et limite de ce fait le risque de liquidités.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation permettent de générer une tranche des liquidités dont le Groupe a besoin pour exercer ses activités.

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 9,5 M€.

Le groupe a recours au service d'un factor.

La dette bancaire s'établit au 31 décembre 2020 à 36,5 M€ et le groupe dispose de lignes de découverts bancaires non-utilisées pour 3,3 M€.

Le détail de la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des passifs financiers du Groupe est indiqué à la note 8.2.

Ainsi, au 31 décembre 2020, la position d'endettement net s'élève à 27 M€.

Le Groupe Alan Allman Associates a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des douze prochains mois.

- Des risques de taux d'intérêt

Le Groupe finance ses opérations grâce à ses fonds propres et au recours à l'endettement. Sur un total de 36,5 M€ de dettes bancaires, seuls 10 M€ sont à taux variable.

Afin de faire face à son exposition au risque de fluctuation des taux d'intérêt sur ces emprunts à taux variable, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux (swaps de taux d'intérêt) pour un encours de 7,1 M€.

Ainsi, le Groupe est en risque sur un montant résiduel de 2,9 M€. Le Groupe considère que toute évolution de +/- 1% des taux d'intérêts aurait une incidence estimée de 29 K€ sur les charges et produits financiers de l'exercice.

- **Risques liés aux systèmes informatiques et à la protection des données**

- Risque lié aux systèmes informatiques

L'environnement digital nécessite d'agir avec prudence quant à la diffusion d'informations. Les cybers attaques sont quotidiennes et le piratage peut avoir des conséquences importantes sur l'activité des cabinets de l'Ecosystème.

Pour contrer ce risque, des directions des systèmes d'informations sont présentes dans chaque région et agissent tous les jours pour maîtriser et réduire les dizaines de cyber attaques.

Pour limiter les risques liés à l'hébergement, nous avons diversifiés nos hébergeurs :

- Nos données professionnelles sont hébergées dans les datacenters de Microsoft ;
- Nos sites internet sont hébergés chez OVH et Go Daddy ;
- Nos applications métiers sont hébergées chez les éditeurs.

Nous attirons l'attention sur le fait que nous n'avons pas été touché par l'incident survenu chez OVH cette année.

La direction générale de l'Ecosystème souhaite que les risques de sécurité de l'information soient gérés de manière continue.

Une analyse des risques a été réalisée en 2018 selon la méthode EBIOS (Expression des Besoins et Identification des Objectifs de Sécurité), méthodologie qui est maintenue par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information). Cette analyse de risques qui n'a pas révélé d'incident, a donné lieu d'une part à la mise à jour de la Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI), et d'autre part à l'élaboration d'une matrice des risques potentiels avec un plan d'actions d'évolution des mesures de sécurité à mettre en œuvre pour couvrir les risques. Cette mission a été conduite par la Direction des Systèmes Informatiques de l'Ecosystème (DSI) et par les filiales spécialisées COMITEM (France) et VICTRIX (Canada). Au jour du présent Document, l'Ecosystème estime que plus de 90% des sujets ont été traités.

Pour maîtriser les tentatives de phishing, l'Ecosystème investit en permanence dans des systèmes de sécurité (antivirus, spams, firewall ...).

- Risque lié à la protection des données :

Alan Allman Associates doit faire face aux différentes réglementations conformément à la protection des données. Le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles est entré en application le 25 mai 2018. Les dispositions du règlement RGPD sont

appliquées en intégralité sur l'ensemble des données qui sont traitées par le Groupe, sans exception.

Les données collectées sont nécessaires à la bonne exécution des prestations.

Toutes les données à caractère personnel ainsi recueillies par l'écosystème sont issues d'une communication et d'un enregistrement volontaires de la part des propriétaires des données confiées, permettant de définir des relations contractuelles et professionnelles au meilleur des intérêts communs.

Les informations communiquées à Alan Allman Associates sont destinées aux personnels habilités de la société, à des fins de gestion administrative et commerciale.

Le Groupe ne collecte ni ne stocke aucune donnée personnelle sensible (origines raciales ou ethniques, opinions politiques, philosophiques ou religieuses, appartenance syndicale, orientation sexuelle, données de santé) et n'établit aucun traitement automatique sur les données qui permettrait de faire une déduction, une estimation, même fausse, sur ce type d'informations.

Les données à caractère personnel ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire aux finalités du traitement concerné ; cette durée pouvant varier d'un traitement à un autre et d'une mission à une autre.

C/ RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses consolidées de recherche et développement engagées par le Groupe ne sont pas significatives.

II/ EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La croissance constatée sur l'exercice 2020 témoigne de la pertinence du positionnement et de la stratégie de l'Ecosystème, qui entend continuer à se développer fortement sur ses trois pôles d'expertises et sur les zones géographiques d'ores et déjà couvertes.

Les objectifs de l'Ecosystème visent à poursuivre la mise en œuvre de synergies entre les différentes sociétés l'Ecosystème qui offrent des expertises et des services complémentaires. Conformément à son objet social, l'Ecosystème compte réaliser plusieurs acquisitions au cours de l'exercice 2021. L'Ecosystème poursuivra donc sa politique de constitution de groupe, de développement ainsi que de restructuration.

L'Ecosystème entend poursuivre la mise en œuvre de synergies entre les différentes sociétés de l'Ecosystème qui offrent des expertises et des services complémentaires. La croissance constatée sur les derniers exercices témoigne de la pertinence du positionnement et de la stratégie de l'Ecosystème, qui entend continuer à se développer fortement sur ses trois pôles d'expertises et sur les zones géographiques d'ores et déjà couvertes.

Pour cela, l'Ecosystème souhaite accélérer son développement et poursuivre sa stratégie de croissance externe au bénéfice de l'ensemble de ses clients.

Jusqu'à présent l'Ecosystème a financé son développement par fonds propres et par emprunt bancaire. L'accès au marché réglementé d'Euronext permet à l'Ecosystème d'envisager des opérations d'appel au marché à court et moyen terme pour financer son développement.



De même, l'opération de cotation permettra à l'Ecosystème de poursuivre sa stratégie d'acquisitions, notamment par des opérations de croissance externe, qui pourront être payées en tout ou partie en titres, afin d'intéresser et d'impliquer les cédants de ces sociétés de conseil. L'Ecosystème identifie régulièrement des opportunités.

La cotation en bourse permettra d'autre part de gagner en visibilité sur le marché du conseil, auprès de ses clients, de ses partenaires, de ses consultants et des talents de demain.

III/ EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'événement le plus significatif de la période est sans conteste, l'épidémie de COVID-19 dont le développement a débuté fin janvier, avant d'être reconnue comme une pandémie le 11 mars par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le contexte économique général est très impacté par la crise du COVID-19 et par les mesures mises en œuvre par les gouvernements des pays où l'Ecosystème est implanté.

L'Ecosystème a été impacté par la crise sanitaire (COVID-19) au niveau de son activité et sa performance financière.

L'impact COVID-19 porte essentiellement à ce jour sur le ralentissement dans des prises de décisions.

L'autre élément significatif est l'initiation de la cotation de l'Ecosystème Alan Allman Associates, ayant abouti à la cotation de l'Ecosystème par apport de l'intégralité des titres de Alan Allman Associates International à Verneuil Finance (renommée Alan Allman Associates, nouvelle tête de l'Ecosystème).

IV/ EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

En date du 29 mars 2021, la cotation de l'Ecosystème initiée en 2020 a été finalisée.

Cette cotation en bourse permet ainsi l'émergence d'un Ecosystème international unique coté en bourse dans le secteur du conseil aux entreprises.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF	Note	31/12/2020		31/12/2019	
		Valeur brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
En euros					
Immobilisations incorporelles	7.2	1 175 859	(556 245)	619 614	109 712
Ecart d'acquisition	7.1	38 358 543	-	38 358 543	34 992 939
Immobilisations corporelles	7.3	10 107 694	(2 773 400)	7 334 294	5 006 256
Autres actifs financiers	7.4	3 989 582	-	3 989 582	3 573 322
Impôts différés actif	7.5	961 549	-	961 549	1 383 949
Autres actifs long terme				-	-
Total Actifs Non Courants		53 631 678	(3 329 645)	51 263 582	45 066 178
Clients et autres débiteurs	7.6	14 148 258	(285 156)	13 863 102	24 954 322
Créances d'impôt	7.7	1 963 721	-	1 963 721	3 340 921
Autres actifs courants	7.7	1 450 827	-	1 450 827	586 838
VMP et autres placements	7.8	150	-	150	25 280
Disponibilités	7.8	9 455 044	-	9 455 044	5 325 177
Total Actifs Courants		69 743 657	(3 614 801)	26 732 844	34 232 538
Total Actif		80 649 678	(3 614 801)	77 996 426	79 298 716

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020

PASSIF	Note	31/12/2020	31/12/2019 *
En euros			
Capital social	8.1	455 000	455 000
Réserve légale		45 500	45 000
Autres réserves		5 811 081	5 209 863
Résultat de l'exercice		959 917	1 893 490
Total Capitaux Propres, part du groupe		7 271 498	7 603 353
Intérêts hors groupe		677 626	1 225 031
Total Capitaux Propres		7 949 124	8 828 384
Emprunts et dettes financières	8.2	31 709 464	19 916 667
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	8.2	4 530 646	2 994 145
Dettes liées aux contrats de location	8.2	3 740 889	3 341 276
Engagements envers le personnel	8.4	1 517 572	1 229 066
Autres provisions	8.4	258 402	653 388
Impôts différés passif		121 225	2 738
Autres passifs long terme		5 900	5 900
Total Passifs Non Courants		41 884 098	28 143 180
Emprunts, dettes financières et concours bancaires (Part < 1 an)	8.2	4 804 399	4 740 916
Dettes liées aux contrats de location (Part à moins d'un an)	8.2	925 189	978 953
Fournisseurs et autres créditeurs	8.5	21 095 749	35 492 006
Dettes d'impôt		175 348	123 150
Autres passifs courants		1 162 520	992 127
Total Passifs Courants		28 163 205	42 327 152
Total Passif		77 996 426	79 298 716

* Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison du changement de méthode comptable relatif aux *put* sur intérêts minoritaires.
Voir la Note 5.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RESULTAT ETENDU POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Note	31/12/2020	31/12/2019
En euros			
Chiffre d'affaires	9.1	72 571 879	69 906 767
Autres produits de l'activité		9 291	6 753
Achats consommés		(12 700 758)	(418 291)
Charges externes		(5 123 209)	(16 274 862)
Impôts et taxes		(875 462)	(623 002)
Charges de personnel	9.2	(47 538 101)	(46 984 868)
Dotations aux amortissements	9.3	(1 464 392)	(1 213 865)
Dotations aux dépréciations et provisions		-	(385 104)
Dotations nettes aux dépréciations et provisions		212 429	-
Autres produits et charges opérationnels courants		69 634	377 031
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		5 161 311	4 390 559
Résultat sur cession de participations consolidées		42 300	-
Autres produits et charges opérationnels non courants		(1 194 964)	263 606
RESULTAT OPERATIONNEL		4 008 647	4 654 165
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		(93 265)	(71 976)
Coût de l'endettement financier brut		(486 213)	(406 192)
Coût de l'endettement financier net		(579 478)	(478 168)
Autres produits et charges financiers		90 290	33 619
RESULTAT AVANT IMPOT		3 519 459	4 209 616
Impôt sur les bénéfices	9.4	(2 184 029)	(1 853 403)
RESULTAT APRES IMPOT		1 335 430	2 356 213
RESULTAT NET TOTAL		1 335 430	2 356 213
Part du groupe		959 917	1 893 490
Part des minoritaires		375 514	462 723
Résultat par action (en Euros)		0,21	0,42

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Résultat net total consolidé	1 335 430	2 356 213
Elim. des amortissements et provisions	1 219 396	1 203 304
<i>Dont IFRS 16</i>	1 090 480	919 739
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	134 105	694 788
Elim. des produits de dividendes	-	2
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	2 688 931	4 254 307
Elim. de la charge (produit) d'impôt	3 171 706	1 853 403
Elim. du coût de l'endettement financier net	579 478	478 168
<i>Dont IFRS 16</i>	(48 059)	(96 468)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	6 440 115	6 627 678
Incidence de la variation du BFR	(3 669 916)	(125 361)
Impôts payés	(1 253 290)	(804 207)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 516 909	5 698 110
Incidence des variations de périmètre	(2 845 965)	(6 792 224)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 524 797)	(1 306 046)
Acquisition d'actifs financiers	(4 588)	2 600
Variation des prêts et avances consentis	(647 702)	(467 803)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	1 453 407
Dividendes reçus	-	(1)
Autres flux liés aux opérations d'investissement	25 130	(128)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 997 922)	(7 110 195)
Augmentation de capital	-	5 000
Emission d'emprunts	15 237 000	8 800 000
Remboursement d'emprunts	(4 971 892)	(4 944 027)
<i>Dont IFRS 16</i>	(1 139 522)	(1 817 906)
Intérêts financiers nets versés	(572 915)	(457 433)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	(2 000 000)
Dividendes payés aux minoritaires	(723 900)	(401 462)
Autres flux liés aux opérations de financement	(19 698)	(12 252)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 948 595	989 826
Incidence de la variation des taux de change	-	-
Variation de la trésorerie	4 467 582	(422 259)
Trésorerie d'ouverture	4 969 058	5 391 317
Trésorerie de clôture	9 436 640	4 969 058

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Capital	Réserve légale	Réserves consolidées	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<i>En euros</i>						
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 385 346	8 880 346	3 121 980	12 002 326
Incidence des changements de méthode comptable			(264 781)	(264 781)	(1 486 484)	(1 751 265)
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2019-12*	450 000	45 000	8 120 565	8 615 565	1 635 496	10 251 061
Variation de juste valeur			(115 131)	(115 131)	(7 096)	(122 226)
Résultat de la période			1 893 490	1 893 490	462 723	2 356 213
Total des pertes et profits de la période			1 778 360	1 778 360	455 627	2 233 987
Dividendes versés			(2 004 948)	(2 004 948)	(399 755)	(2 404 703)
Augmentation de capital	5 000			5 000		5 000
Put sur intérêts minoritaires			(774 513)	(774 513)	(387 814)	(1 162 327)
Autres variations			(16 111)	(16 111)	(78 523)	(94 633)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020-12*	455 000	45 000	7 103 353	7 603 353	1 225 031	8 828 384
Incidence des changements de méthode comptable			(16 163)	(16 163)	(5 384)	(21 547)
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2020-12	455 000	45 000	7 087 190	7 587 190	1 219 647	8 806 837
Variation de juste valeur			(74 112)	(74 112)	(5 437)	(79 548)
Résultat de la période			959 917	959 917	375 514	1 335 430
Total des pertes et profits de la période	-	-	885 805	885 805	370 077	1 255 882
Dividendes versés			0	0	(724 000)	(724 000)
Put sur intérêts minoritaires			(49 001)	(49 001)	(1 487 500)	(1 536 501)
Autres variations		500	(1 152 997)	(1 152 497)	1 299 403	146 906
Situation à la clôture de l'exercice 2020-12	455 000	45 500	6 770 998	7 271 498	677 626	7 949 124

* Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison du changement de méthode comptable relatif aux *put* sur intérêts minoritaires.
Voir la Note 5.

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 – INFORMATION GENERALE

ALAN ALLMAN ASSOCIATES est une holding dont l'objet est la prise de participations dans des sociétés et de les accompagner dans leur croissance et leur développement.

Les filiales d'ALAN ALLMAN ASSOCIATES ont une activité de conseil hightech, conseil en transformation industrielle et conseil en stratégie.

Les états financiers consolidés de la Société ALAN ALLMAN ASSOCIATES, pour la période close le 31 décembre 2020 sont présentés en Euros sauf mention contraire et comprennent les états financiers de la société et ses participations (l'ensemble désigné comme « L'Ecosystème », « Le Groupe »).

2 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID-19

L'événement le plus significatif de la période est sans conteste, l'épidémie de COVID-19 dont le développement a débuté fin janvier, avant d'être reconnue comme une pandémie le 11 mars par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le contexte économique général est très impacté par la crise du COVID-19 et par les mesures mises en œuvre par les gouvernements des pays où l'Ecosystème est implanté.

La Société a été impactée par la crise sanitaire (COVID-19) au niveau de son activité et sa performance financière.

L'impact COVID-19 porte essentiellement à ce jour sur le ralentissement dans des prises de décisions.

Activité

L'Ecosystème a connu une croissance importante en 2020.

L'Ecosystème a procédé à l'acquisition du groupe Opus Finance en juillet 2020 (qui a été rapproché de la filiale AIYO GROUP à la fin de l'exercice 2020).

L'autre élément significatif est l'initiation de la cotation de l'Ecosystème Alan Allman Associates, ayant abouti à la cotation de l'Ecosystème par apport de l'intégralité des titres de Alan Allman Associates International à Verneuil Finance (renommée Alan Allman Associates, nouvelle tête de l'Ecosystème).

Contrôles fiscaux

Une filiale en France a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice 2016 portant sur le crédit impôt recherche (CIR) des exercices 2010 à 2014.

Historiquement couvert pour une provision de 400 K EUR, ce risque a été repris en 2020 suite au paiement de 351 K EUR au titre du CIR 2010 et du dégrèvement obtenu pour les autres années.

Pour une autre filiale, un contrôle fiscal portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016 (soit avant l'acquisition de ladite filiale par l'Ecosystème) sur le crédit d'impôt recherche est en cours de finalisation. Un accord a été trouvé en 2021 avec l'administration qui retient 1 190 K EUR et rejette 1 177 K EUR (couvert à hauteur de 190 K EUR par une garantie de passif). Il a donc été constaté une perte (en impôt sur les bénéfices) de 988 K EUR au cours de l'exercice 2021.

3 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 29 mars 2021, la cotation de l'Ecosystème initiée en 2020 a été finalisée.

Cette cotation en bourse permet ainsi l'émergence d'un Ecosystème international unique coté en bourse dans le secteur du conseil aux entreprises.

4 – PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES DE CONSOLIDATION

4.1 – REFERENTIEL IFRS

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont établis selon les principes et les conventions comptables généralement admis par le référentiel IFRS.

Les états financiers consolidés de l'Ecosystème ont été préparés en conformité avec la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », telle que publiée par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptée dans l'Union Européenne (UE).

Ces comptes consolidés au 31 décembre 2020 doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés 2019.

L'Ecosystème n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2020.

Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2020 :

- Amendement à IFRS 3 : « Définition d'une entreprise »,
- Amendement aux références au Cadre conceptuel des IFRS
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif »,
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 : « Réforme de la comparaison des taux d'intérêts ».

Ces amendements sont soit non applicables, soit sans impact significatif sur la période.

Normes et amendements non encore adoptés par l'Union Européenne :

- Modifications d'IAS 1 « Présentation des états financiers
- IAS 37 : Contrats déficitaires – coût d'exécution du contrat
- IFRS 3 : Référence au Cadre conceptuel

- IAS 41 : Impôts dans les évaluations de juste valeur
- IFRS 9 : Décompensation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10%
- IFRS 16 : Avantages incitatifs à la location
- Amendement à IFRS 10 et IAS 28 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise
- Amendement à IFRS 10 et IAS 28 : « Amendment – effective date of amendments to IFRS 10 and IAS 28 »
- IFRS 17 : « Contrats d'assurance »,
- Amendement IFRS 16 : Avantages octroyés aux preneurs dans le contexte du Covid-19
- Amendement IAS 16 : Immobilisations corporelles – Produits antérieurs à l'utilisation prévue
- IFRS 1 : Filiale devenant un nouvel adoptant
- IFRS 14 : Comptes de report réglementaire (« Regulatory deferral accounts »)

L'analyse détaillée de ces normes et amendements est en cours, mais il n'est pas attendu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

4.2 – DATE DE CLOTURE

Les états financiers des sociétés couvrent tous une période de 12 mois.

Les dates de clôture des états financiers des sociétés sont toutes au 31 décembre 2020.

4.3 – PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en Euros.

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

4.4 – PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE

Les sociétés dans lesquelles L'Ecosystème détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. L'Ecosystème n'exerce au 31 décembre 2020, directement ou indirectement, aucun contrôle conjoint ni aucune influence notable.

Le Groupe détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

1. Il détient le pouvoir sur l'entité ;
2. Il a droit ou est exposé aux rendements variables ;



3. Il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

METHODE DE CONSOLIDATION

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle la holding a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les sociétés de l'Ecosystème qui sont consolidées sont répertoriées dans la note 6.1.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités de l'Ecosystème compris dans les états financiers consolidés.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

L'Ecosystème Alan Allman Associates ne contrôle directement ou indirectement aucune entité ad'hoc.

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée. A ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat, les provisions pour amortissements dérogatoires pour leur montant net d'impôt.

TRANSACTIONS ELIMINEES DANS LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

INTÉRÊTS MINORITAIRES (IFRS 10)

Les intérêts minoritaires figurent au bilan consolidé sur une ligne spécifique. Ils comprennent leur quote-part dans l'actif net et le résultat net consolidé.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé. Les intérêts minoritaires débiteurs sont attribués à la part de l'Ecosystème, sauf si les actionnaires minoritaires ont l'engagement et la capacité à couvrir leur quote-part de pertes.

Options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle (put sur intérêts minoritaires)

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux capitaux propres d'une filiale qui ne sont pas attribuables, directement ou indirectement, à la société mère.



Lorsque des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'une option de vente de leur participation au Groupe, une dette est constatée en Passifs non courants pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice estimé de l'option. La contrepartie de la dette induite par ces engagements est comptabilisée :

- Par imputation prioritairement sur le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant
- Puis, pour le solde, par imputation sur les réserves consolidées en part du Groupe.

Les variations ultérieures de cette option de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont comptabilisées en contrepartie des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant et pour le solde en diminution des réserves consolidées.

Le Groupe a modifié depuis le 1^{er} janvier 2020 le traitement comptable afférent aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, estimant que la qualité de son information financière serait améliorée par cette prise en compte dans les états financiers.

Les impacts liés à ce changement de méthode comptable sur la période comparative du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 sont présentés en note 5 « Changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des *put* sur intérêts minoritaires ».

4.5 VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS (IAS 1)

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal de l'Ecosystème, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal de l'Ecosystème, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

4.6 ECART D'ACQUISITION (IFRS 3 - IAS 36)

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais font l'objet d'un test de dépréciation de valeur annuel. (Cf note 7.1)

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises

survient, le Groupe doit présenter les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation ou des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés pour tenir compte d'informations nouvelles obtenue à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

4.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition, diminuées des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulées.

Conformément à la norme IAS 38, seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée. Les durées d'utilité sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans

4.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, y compris les frais d'acquisition et déduction faite des escomptes de règlement, diminuées des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulées.

L'approche par composant n'a pas été utilisée eu égard à la nature des actifs immobilisés.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durée	Mode
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Aménagement des locaux	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de bureau	1 à 10 ans	Linéaire et dégressif
Mobilier de bureau	2 à 10 ans	Linéaire et dégressif

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le poste « Immobilisations corporelles » inclut les actifs au titre de droits d'utilisation relatifs aux contrats de location dans lesquels le Groupe intervient en tant que preneur.

Contrat de location

Politique comptable applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 :

La société détermine si un contrat est ou contient un contrat de location. La société comptabilise tous les contrats de location en comptabilisant un droit d'utilisation et un passif de location, à l'exception des contrats de location d'actifs de faible valeur et des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins.

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actuelle des paiements contractuels dus au bailleur sur la durée du contrat de location, le taux d'actualisation étant déterminé par référence au taux inhérent au contrat de location, sauf si cela n'est pas facilement déterminable, auquel cas le taux d'emprunt différentiel de la société au début du bail est utilisé. Les paiements de location variables ne sont inclus dans l'évaluation du passif de location que s'ils dépendent d'un indice ou d'un taux. Dans de tels cas, l'évaluation initiale de l'obligation locative suppose que l'élément variable restera inchangé pendant toute la durée du bail. Les autres paiements de location variables sont passés en charges dans la période à laquelle ils se rapportent.

Les actifs liés aux droits d'utilisation sont initialement évalués au montant des obligations de location, réduits pour tout incitatif à la location revu et augmentés en fonction de ce qui suit : les paiements de location effectués au plus tard au début du bail ; les coûts directs initiaux encourus ; et une estimation du coût à engager lorsque la société est contractuellement tenue de démanteler, de retirer ou de restaurer l'actif loué.

Après l'évaluation initiale, l'obligation locative est augmentée en fonction des intérêts facturés et réduite en fonction des paiements de location effectués. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de location futurs résultant d'un changement d'un indice ou d'un taux, ou, le cas échéant, de changements dans l'évaluation à savoir s'il est raisonnablement certain qu'une option d'achat ou de renouvellement sera exercée, ou s'il est raisonnablement certain qu'une option de résiliation ne sera pas exercée. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée résiduelle du bail ou de la durée de vie d'utilité de l'actif, selon la plus courte de ces durées. La société réévalue également l'actif au titre d'un droit d'utilisation pour dépréciation lorsque de tels indicateurs existent.

Lorsque la société comptabilise un contrat de location à titre de preneur, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et détermine si elle a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou une option de résiliation anticipée, le cas échéant, sera exercée. S'il existe une certitude raisonnable qu'une telle option sera exercée, elle tient compte de l'exercice de cette option lorsqu'elle détermine la durée du contrat de location. Ainsi, une modification de l'hypothèse utilisée pourrait avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé de l'actif au titre de droits d'utilisation et sur l'obligation locative, ainsi que sur le montant de l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative.

Politique comptable applicable avant le 1^{er} janvier 2019 :

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les actifs détenus en location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs du Groupe au plus faible de la valeur actualisée des loyers minimaux et de leur juste valeur à la date de départ du contrat de location. La dette correspondante envers le bailleur est enregistrée dans l'état de la situation financière pour le même montant en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les charges financières, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont réparties sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice comptable.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat en question.

4.9 AUTRES ACTIFS NON COURANTS (IFRS 9)

Ils comprennent les prêts, cautionnements et autres créances ayant une échéance supérieure à un an, avec des paiements fixes ou déterminables. Ils sont reconnus à leur juste valeur à leur initiation et comptabilisés au coût amorti.

4.10 DEPRECIATION DES ACTIFS (IAS 36)

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Les UGT sont des unités de gestion autonomes au niveau desquelles les processus d'allocation des ressources et d'analyse des résultats sont effectués. Au sein de l'Ecosystème, elles correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Dans la pratique, compte tenu du fait qu'il existe rarement une base fiable pour évaluer la juste valeur diminuée des coûts de la vente des UGT de l'Ecosystème, ALAN ALLMAN ASSOCIATES utilise, sauf indication contraire, la valeur d'utilité pour déterminer la valeur recouvrable d'une UGT, conformément au paragraphe 20 de la norme IAS 36. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs que l'on espère obtenir d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est le taux qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou groupe d'actifs).

La perte de valeur est allouée aux actifs de l'UGT dans l'ordre suivant en premier lieu, au goodwill affecté le cas échéant à l'UGT, puis aux autres actifs de l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

Compte tenu des interactions fortes entre les différents métiers de l'Ecosystème, l'Ecosystème constitue la seule Unité Génératrice de Trésorerie identifiable à laquelle peuvent être affectés les écarts d'acquisition.

Les tests de dépréciation sont effectués à chaque clôture annuelle ou dès l'apparition d'indice de perte de valeur pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

4.11 IMPOT SUR LE RESULTAT (IAS 12)

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé.

L'impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant le taux d'impôt à la clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont L'Ecosystème s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Le taux d'impôt retenu à la clôture est de 28%, similaire à l'exercice précédent et conformément à l'évolution du taux d'impôt sur les sociétés en France.

L'Ecosystème ne comptabilise un actif d'impôt différé, au titre de ses pertes fiscales ou crédits d'impôt non utilisés, que dans la mesure où il dispose de différences temporelles suffisantes ou d'autres indications convaincantes qu'il disposera de bénéfices imposables suffisants, sur lesquels pourront s'imputer les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif.

Quelle que soit leur date d'échéance de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan. Ils sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale. Ils ne sont pas actualisés.

Un rapprochement de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt consolidée est présenté dans la note 9.4.

4.12 INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS 9 ET IFRS 7)

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque celui-ci devient partie aux dispositions contractuelles des instruments.

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur.

Le Groupe détermine la classification de ses instruments financiers lors de leur comptabilisation initiale en fonction des caractéristiques contractuelles de leurs flux de trésorerie et du modèle d'entreprise du Groupe pour la gestion de ces instruments financiers.

Les instruments financiers comptabilisés sont évalués ultérieurement dans leur totalité au coût amorti ou à la juste valeur, selon la catégorie dans laquelle ils sont classés.

ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers du Groupe comprennent principalement les instruments (créances commerciales et acomptes) qui remplissent les conditions ci-dessous et qui sont évalués ultérieurement à coût amorties :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. A chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, sous déduction des pertes de valeur, le cas échéant.

Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat.

Le Groupe comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur ces actifs financiers. Le montant des pertes de crédit attendues est mis à jour à chaque date de présentation de l'information financière afin de rendre compte des variations du risque de crédit qui ont eu lieu depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier correspondant.

Le Groupe applique l'approche simplifiée pour les créances commerciales et évalue la provision pour pertes à un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Les pertes de crédit attendues sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes de crédit du Groupe, de facteurs propres aux débiteurs, de l'état général de l'économie.

PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers comprennent les dettes fournisseurs et les emprunts.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Lors de leur comptabilisation initiale, les primes / décotes d'émission, primes / décotes de remboursement et frais d'émission sont comptabilisés en augmentation ou en diminution de la valeur nominale des emprunts concernés. Ces primes et frais d'émission sont pris en compte dans le calcul du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de façon actuarielle sur la durée de vie de l'emprunt.

Les emprunts dont l'échéance intervient dans les 12 mois suivant la date de clôture, sont classés en passifs courants, sauf lorsque l'Ecosystème dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

4.13 CREANCES CLIENTS

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût sous déduction des pertes de valeur, le cas échéant. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat.

Elle est constituée pour pertes de crédit attendues. Le montant des pertes de crédit attendues est mis à jour à chaque date de présentation de l'information financière afin de rendre compte des variations du risque de crédit qui ont eu lieu depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier correspondant.

Le Groupe comptabilise toujours des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les créances client.

Au cours de l'exercice, les sociétés de l'écosystème Alan Allman Associates ayant recours à l'affacturage, ont modifié leurs contrats, permettant ainsi des cessions de créances sans recours.

Seules les créances cédées avec recours sont maintenues à l'actif avec une contrepartie au passif, au sein du poste « Autres passifs courants ».

4.14 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (IAS 7)

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués de comptes bancaires et de placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

4.15 CAPITAL (IAS 1)

Les capitaux propres sont composés du capital social de la société mère, des primes d'émission, des réserves, du résultat et des écarts de conversion.

Les réserves et le résultat consolidés correspondent à la part revenant au Groupe dans les résultats consolidés accumulés de toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation nets des distributions de dividendes.

4.16 TITRE D'AUTOCONTROLE (IAS 32)

La société ne détient pas de titre en autocontrôle.

4.17 PROVISIONS (NON COURANTES ET COURANTES) (IAS 37)

Une provision est constituée, lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour L'Ecosystème une obligation actuelle résultant d'événements passés à l'égard d'un tiers, qui provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources estimables de façon fiable au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

4.18 AVANTAGES DONNES AU PERSONNEL (IAS 19 REVISEE)

Avantages à court terme

Les avantages à court terme de l'Ecosystème, constitués principalement des rémunérations, des charges sociales, de la participation et des primes à payer, sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Avantages à long terme

Le montant de l'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière des sociétés françaises du Groupe est calculé sur la base de la méthode des unités de crédit projetées définie par IAS 19 et tient compte des paramètres suivants :

- Départ en retraite : 65 ans ;
- Modalité de départ en retraite : départ volontaire ;
- Convention collective : Bureaux d'études techniques (SYNTEC) ;
- Table de mortalité : INSEE 2015 – 2017 ;
- Taux d'actualisation net : 0,5% ;
- Taux d'évolution des salaires : 2% ;
- Taux de charges patronales : 45% ;
- Application d'un taux de turn-over global fort.

L'estimation de l'engagement total, aboutit à une dette actuarielle totale de 1 518 K EUR.

Conformément aux recommandations de la norme IAS 19 révisée, la variation de l'obligation nette liée aux écarts actuariels a été comptabilisée en OCI.

4.19 PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an ;
- Les avances et acomptes reçus sur commandes ;
- Les provisions courantes : elles correspondent aux provisions liées au cycle normal d'exploitation ;
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

4.20 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'il transfère le contrôle d'un produit ou d'un service au client.

Les ventes sont évaluées à leur juste valeur, c'est-à-dire nettes des taxes sur les ventes, des remises, rabais, escomptes et après élimination des ventes intra groupe.

Le Groupe génère des revenus grâce à la prestation de services en conseils hightech, en stratégie, en industrie ainsi qu'à la vente de licences, de matériels et de logiciels.

Services en conseils

Les prestations rendues par le Groupe sont en grande majorité constituées de prestations de services en régie. En conséquence, il n'est pas fourni de désagrégation du chiffre d'affaires par type de service ou d'obligation de performance.

Le chiffre d'affaires sur prestations en régie ou au forfait est constaté au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode à l'avancement.

En dépit du caractère très récurrent de l'activité, les contrats conclus par le Groupe avec ses clients ne possèdent pas d'engagement de durée ferme à long terme qui permette au Groupe de constituer un carnet de commandes ferme au-delà de l'année civile. Il n'existe donc pas d'obligation de performance résiduelle significative à la clôture sur les contrats clients.

Vente de licences, matériels et de logiciels

Les produits de la vente de licences, matériels et de logiciels sont comptabilisés à un moment donné lors de la livraison.

4.21 TRAVAUX EN COURS ET PRODUITS DIFFERES

Les montants comptabilisés en tant qu'excédent des produits par rapport aux facturations sont classes à titre de travaux en cours. Les montants revus avant la prestation de services ou la livraison de produits sont classes à titre de produits différés.

4.22 RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

L'Ecosystème utilise le résultat opérationnel courant comme un des indicateurs de performance. Cet agrégat correspond au résultat net avant la prise en compte :

- Des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement des provisions couvrant d'éventuels événements inhabituels, anormaux et peu fréquents visés dans le cadre conceptuel des IFRS ;
- Des éléments de produits et charges financiers ;
- De l'impôt sur le résultat (exigible et différé).

4.23 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie,
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

4.24 SUBVENTIONS ET AIDES DE L'ÉTAT (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche entre dans le champ d'application de la norme IAS 20 portant sur la comptabilisation des subventions publiques.

Dans ce cadre, L'Ecosystème comptabilise le produit de crédit d'impôt recherche immédiatement au compte de résultat.

5 – CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE RELATIF AU TRAITEMENT COMPTABLE DES PUT SUR INTÉRÊTS MINORITAIRES

Le Groupe a modifié depuis le 1^{er} janvier 2020 le traitement comptable afférent aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, estimant que la qualité de son information financière serait améliorée par cette prise en compte dans les états financiers.

Cette modification de principes comptables est décrite en note 4.4 – PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION / INTÉRÊTS MINORITAIRES (IFRS 10).

L'information comparative liée au changement de méthode relatif au traitement comptable des *put* sur intérêts minoritaires sur les états financiers de l'exercice précédent se limite comme suit :

Au bilan consolidé (Passif)

	31/12/2019 certifié	Impact changement de méthode	31/12/2019 retraité
En euros			
Capital social	455 000	-	455 000
Réserve légale	45 000	-	45 000
Autres réserves	6 325 944	(1 116 081)	5 209 863
Résultat de l'exercice	1 893 490	-	1 893 490
Total Capitaux Propres, part du groupe	8 719 434	(1 116 081)	7 603 353
Intérêts hors groupe	3 103 095	(1 878 064)	1 225 031
Total Capitaux Propres	11 822 529	(2 994 145)	8 828 384
Emprunts et dettes financières	19 916 667	-	19 916 667
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	-	2 994 145	2 994 145
Dettes liées aux contrats de location	3 341 276	-	3 341 276
Engagements envers le personnel	1 229 066	-	1 229 066
Autres provisions	653 388	-	653 388
Impôts différés passif	2 738	-	2 738
Autres passifs long terme	5 900	-	5 900
Total Passifs Non Courants	25 149 035	2 994 145	28 143 180
Emprunts, dettes financières et concours bancaires (Part < 1 an)	4 740 916	-	4 740 916
Dettes liées aux contrats de location (Part à moins d'un an)	978 953	-	978 953
Fournisseurs et autres créditeurs	20 827 479	-	20 827 479
Dettes d'impôt	123 150	-	123 150
Autres passifs courants	15 656 654	-	15 656 654
Total Passifs Courants	42 327 152	-	42 327 152
Total Passif	79 298 716	-	79 298 716

Au tableau de variation des capitaux propres :**31/12/2019 certifié**

	Capital	Réserve légale	Réserves consolidées	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<i>En euros</i>						
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018-12	450 000	45 000	7 491 778	7 986 778	658 203	8 644 981
Incidence des changements de méthode comptable			-	-	-	-
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2018-12	450 000	45 000	7 491 778	7 986 778	658 203	8 644 981
Variation de juste valeur			19 184	19 184	1 441	20 624
Résultat de la période			2 239 451	2 239 451	277 891	2 517 343
Total des pertes et profits de la période			2 258 635	2 258 635	279 332	2 537 967
Dividendes versés			(1 500 000)	(1 500 000)	(26 711)	(1 526 711)
Autres variations			134 934	134 934	2 211 156	2 346 090
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 385 346	8 880 346	3 121 980	12 002 326
Incidence des changements de méthode comptable			76 787	76 787	3 766	80 553
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 462 133	8 957 133	3 125 746	12 082 879
Variation de juste valeur			(115 131)	(115 131)	(7 096)	(122 226)
Résultat de la période			1 893 490	1 893 490	462 723	2 356 213
Total des pertes et profits de la période	-	-	1 778 360	1 778 360	455 627	2 233 987
Dividendes versés			(2 004 948)	(2 004 948)	(399 755)	(2 404 703)
Augmentation de capital	5 000			5 000		5 000
Autres variations			(16 111)	(16 111)	(78 523)	(94 633)
Situation à la clôture de l'exercice 2019-12	455 000	45 000	8 219 434	8 719 434	3 103 095	11 822 529

31/12/2019 retraité

	Capital	Réserve légale	Réserves consolidées	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<i>En euros</i>						
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018-12	450 000	45 000	7 491 778	7 986 778	658 203	8 644 981
Incidence des changements de méthode comptable			-	-	-	-
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2018-12	450 000	45 000	7 491 778	7 986 778	658 203	8 644 981
Variation de juste valeur			19 184	19 184	1 441	20 624
Résultat de la période			2 239 451	2 239 451	277 891	2 517 343
Total des pertes et profits de la période			2 258 635	2 258 635	279 332	2 537 967
Dividendes versés			(1 500 000)	(1 500 000)	(26 711)	(1 526 711)
Put sur intérêts minoritaires			(341 568)	(341 568)	(1 490 250)	(1 831 818)
Autres variations			476 502	476 502	3 701 406	4 177 908
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 385 346	8 880 346	3 121 980	12 002 326
Incidence des changements de méthode comptable			76 787	76 787	3 766	80 553
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 462 133	8 957 133	3 125 746	12 082 879
Variation de juste valeur			(115 131)	(115 131)	(7 096)	(122 226)
Résultat de la période			1 893 490	1 893 490	462 723	2 356 213
Total des pertes et profits de la période	-	-	1 778 360	1 778 360	455 627	2 233 987
Dividendes versés			(2 004 948)	(2 004 948)	(399 755)	(2 404 703)
Augmentation de capital	5 000			5 000		5 000
Put sur intérêts minoritaires			(1 116 081)	(1 116 081)	(1 878 064)	(2 994 145)
Autres variations			(16 111)	(16 111)	(78 523)	(94 633)
Situation à la clôture de l'exercice 2019-12	455 000	45 000	7 103 353	7 603 353	1 225 031	8 828 384



6 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

6.1 ENTREPRISES INTEGREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Entreprises consolidées	Siège Social	Pays	Siret	31/12/2020			31/12/2019		
				Méthode	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
Alan Allman Associates	Issy-les-Moulineaux	France	51186061100025	Mère	100%	100%	Mère	100%	100%
A2F Technologies	La Chapelle-sur-Erdre	France	43130187800044	IG	100%	100%	IG	100%	100%
AAA Academy	Issy-les-Moulineaux	France	52312590400012	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Accele	Issy-les-Moulineaux	France	42420094700044	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Aiyo Opus Finance Group	Issy-les-Moulineaux	France	82165737600017	IG	72,11%	72,11%	IG	64,00%	64,00%
Alike Partners	Issy-les-Moulineaux	France	43494257900062	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Argain	Issy-les-Moulineaux	France	47966371800027	IG	95,33%	95,33%	IG	95,33%	95,33%
Comitem	Issy-les-Moulineaux	France	50236752700038	IG	100%	100%	IG	100%	100%
GB Ouest	Le Havre	France	49132538700034	IG	99,95%	99,95%	IG	100,00%	99,95%
Heli AAA	Issy-les-Moulineaux	France	79017957600018	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Inhérence Conseil	Issy-les-Moulineaux	France	43918013400041	NI	N/A	N/A	IG	100%	100%
Inovans PACA	Aix-en-Provence	France	48760131200019	NI	N/A	N/A	IG	100%	100%
Inovans SO	Toulouse	France	48760933100037	NI	N/A	N/A	IG	100%	100%
MWA	Issy-les-Moulineaux	France	43244442000041	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Siderlog	Issy-les-Moulineaux	France	43299354100049	IG	100%	100%	IG	95,51%	95,51%
Sinad	Issy-les-Moulineaux	France	49302500100030	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Althéa	Issy-les-Moulineaux	France	79232579700019	IG	80,00%	80,00%	IG	80,00%	80,00%
WE+ Holding France	Nice	France	79938830100035	IG	95,50%	95,50%	IG	100%	100%
WE+	Nice	France	43410023600034	IG	95,50%	95,50%	IG	100%	100%
WE+ Innovation	Nice	France	48315848100059	IG	95,50%	95,50%	IG	100%	100%
WE+ Monaco	Monaco	Monaco	08S04812 RCI Monaco	IG	95,50%	95,50%	IG	100%	100%

IG : Intégration Globale

NI : Non intégrée

6.2 ENTREPRISES EXCLUES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La direction a décidé d'exclure du périmètre de consolidation la société AIYO ADVISORY car elle n'est pas significative.

6.3 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

ACQUISITION – ENTREE

L'Ecosystème a procédé à l'acquisition de la société Opus Finance.

SORTIES DE PERIMETRE

Néant.

AUGMENTATION ET DIMINUTION DES POURCENTAGES D'INTERÊTS

Au cours de l'exercice 2020, le pourcentage d'intérêts détenu dans la société SIDERLOG a augmenté à la suite de rachat de minoritaires, ainsi que celui détenu dans la société Aiyo Group, suite à l'apport de la société Opus Finance.

Le pourcentage d'intérêts détenu dans le Groupe WE+ (anciennement Bemore) a quant à lui diminué, en raison de l'arrivée de minoritaires.

FUSIONS ET RESTRUCTURATIONS INTERNES

Une transmission universelle de patrimoine a été réalisée de la société Opus Finance vers la société AiYO GROUP, en date du 31 décembre 2020.

En juillet 2020, une fusion simplifiée de la société Inhérence Conseil dans la société Siderlog a également été réalisée.

6.4 SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVES AUX ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et exerce un jugement qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période de déclaration. Ces estimations et jugements sont fondés sur les informations disponibles à la date de publication des états financiers consolidés. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les politiques comptables qui nécessitent des estimations et des jugements de la direction sont décrites ci-dessous.

Dépréciation des créances clients

La société évalue la recouvrabilité des créances clients des clients sur la base d'un modèle de pertes attendues à vie. Par conséquent, la direction établit une provision pour les pertes estimatives découlant du non-paiement, en tenant compte de la solvabilité des clients, des tendances économiques actuelles et des informations prospectives touchant la capacité des clients à régler les créances clients. Si les recouvrements futurs diffèrent des estimations, les bénéfices futurs sont touchés.

Actifs d'impôts différés

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt sera réalisé à l'avenir. En établissant ce jugement, la société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Estimation de la durée d'un contrat de location

Lorsque la société comptabilise un contrat de location à titre de preneur, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et détermine si elle a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou une option de résiliation anticipée, le cas échéant, sera exercée. S'il existe une certitude raisonnable qu'une telle option sera exercée, elle tient compte de l'exercice de cette option lorsqu'elle détermine la durée du contrat de location. Ainsi, une modification de l'hypothèse utilisée pourrait avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé de l'actif au titre de droits d'utilisation et sur l'obligation locative, ainsi que sur le montant de l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative.

7 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

7.1 ECARTS D'ACQUISITION

Valeurs brutes	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Variations des cours de change	Autres	31/12/2020
<i>En euros</i>						
Ecart d'acquisition	34 992 939	1 938 683	-	-	1 426 921	38 358 543
Total Ecart d'acquisition	34 992 939	1 938 683	-	-	1 426 921	38 358 543
<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Variations des cours de change</i>	<i>Autres</i>	<i>31/12/2020</i>
<i>En euros</i>						
Am/Pertes val. écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Am/Pertes val. écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Total Ecart d'acquisition	34 992 939	1 938 683	-	-	1 426 921	38 358 543

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020, l'évolution des écarts d'acquisition s'explique par l'acquisition d'OPUS FINANCE (1 939 K EUR) faite au cours de l'exercice et de l'affinage du calcul de celui de WE+ (1 427 K EUR) acquis en 2019.

Un test de dépréciation de la valeur des immobilisations est effectué en cas d'évènements ou de circonstances, internes ou externes, indiquant qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

S'agissant des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles non amortissables, le test de dépréciation est réalisé chaque année.

Compte tenu des interactions fortes entre les différents métiers de l'Ecosystème, et donc de l'impossibilité d'affecter les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie, la valeur d'utilité a été calculée sur l'ensemble des sociétés de l'Ecosystème. L'Ecosystème dans son ensemble constitue la seule Unité Génératrice de Trésorerie identifiable à laquelle peuvent être affectés les écarts d'acquisition.

Les principales modalités de calcul du test de dépréciation sont les suivantes :

- Plans à moyen terme élaborés par la Direction sur un horizon de 10 ans
- Actualisation des flux prévisionnels ressortant de ces plans à un taux représentatif du coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC)
- Détermination de la valeur terminale par capitalisation à l'infini du dernier flux de l'horizon de prévision explicite au taux représentant la différence entre le WACC et le taux de croissance à long terme jugé approprié pour l'activité. Cette valeur est ensuite actualisée au WACC de l'Ecosystème.
- Le taux WACC retenu est de 8,44%.
- Le taux de croissance prévu à long terme est de 1,5% sur la base d'une estimation prudente de la croissance attendue et de l'inflation.

La valeur d'entreprise obtenue par la méthode décrite ci-dessus ne remet pas en cause la valeur des écarts d'acquisition.

7.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Frais de développement	-	4 552	-	-	488 685	-	-	493 237
Concessions, brevets & droits similaires	159 716	-	(64 354)	-	5 478	-	-	100 840
Logiciels	9 087	-	(3 976)	-	-	3 199	-	8 310
Autres immobilisations incorporelles	541 354	35 318	-	-	(1)	(3 199)	-	573 472
Total valeurs brutes	710 157	39 870	(68 330)	-	494 162	-	-	1 175 859
Amortissements	31/12/2019	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(130 371)	(3 900)	64 354	-	(5 478)	-	-	(75 995)
Amt/Dép. logiciels	(9 087)	-	3 976	-	-	(3 199)	-	(8 310)
Amt/Dép. autres immos incorp.	(460 987)	(13 062)	-	-	-	1 509	-	(472 540)
Amt/dép. immobilisations incorporelles	(600 445)	(16 962)	68 330	-	(5 478)	(1 690)	-	(558 245)
Immobilisations incorporelles nettes	109 712	22 908	-	-	488 684	(1 690)	-	819 614

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles données en nantissement.

7.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Constructions (1)	4 778 659	1 577 819	(164 941)	-	-	-	-	6 191 537
Installations tech, matériel & outillage	273 264	50 450	(33 681)	-	-	-	-	290 033
Autres immobilisations corporelles	1 121 200	112 749	(247 374)	-	84 216	(882 104)	-	188 687
Matériel de bureau	28 092	29 848	(1 298)	-	-	187 041	-	243 683
Matériel de transport (1)	1 081 473	2 259 758	(674 191)	-	-	113 547	(138 099)	2 642 488
Matériel informatique	101 193	11 558	(143 001)	-	-	581 516	-	551 266
Total valeurs brutes	7 383 881	4 042 182	(1 264 486)	-	84 216	-	(138 099)	10 107 694
Amortissements	31/12/2019	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Amt/Dép. Constructions (1)	(695 151)	(900 088)	84 303	-	-	-	-	(1 510 936)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(178 758)	(51 732)	25 818	-	-	-	-	(204 672)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(841 345)	(36 688)	264 933	-	(74 400)	632 269	-	(55 231)
Amt/Dép. Matériel de bureau	(26 522)	(30 457)	1 299	-	-	(112 525)	-	(168 205)
Amt/Dép. Matériel de transport (1)	(556 895)	(337 398)	586 283	-	-	(80 761)	36 284	(352 487)
Amt/Dép. Matériel informatique	(78 954)	(91 067)	125 445	-	-	(437 293)	-	(481 869)
Total amortissements	(2 377 625)	(1 447 430)	1 088 081	-	(74 400)	1 690	36 284	(2 773 400)
Immobilisations corporelles nettes	5 006 256	2 594 752	(176 405)	-	9 816	1 690	(101 815)	7 334 294

(1) Droits d'utilisation ayant des sous-jacents corporels :

Valeurs brutes	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebus	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Droits d'utilisation - Constructions	4 590 753	1 534 078	(164 941)	-	-	-	-	5 959 890
Droits d'utilisation - Matériel de transport	1 081 473	23 177	(674 191)	-	-	-	(138 099)	292 360
Total Immobilisations corporelles	5 672 226	1 557 255	(839 132)	-	-	-	(138 099)	6 252 250
Amortissements	31/12/2019	Dotations	Reprises	Variations des cours de	Variations de	Reclassements et	Incidence des	31/12/2020
En euros								
Am/Dép. droits d'util. - Constructions	(688 701)	(858 459)	84 303	-	-	-	-	(1 462 857)
Am/Dép. droits d'util. - Matériel de transport	(556 895)	(232 021)	586 283	-	-	-	36 284	(166 349)
Total Am/dép. immobilisations corporelles	(1 245 596)	(1 090 480)	670 586	-	-	-	36 284	(1 629 206)
Total Valeur Nette	4 426 630	466 775	(168 546)	-	-	-	(101 815)	4 623 044

7.4 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Valeurs brutes	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebus	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Titres de participation	5 001	4 587	-	-	-	-	-	9 588
Autres créances rattachées des participat. - non courant	-	1 696	(51 921)	-	50 225	-	-	-
Titres immobilisés (AFS - non courant)	20	1	-	-	-	-	-	21
Dépôts factor	-	356 656	(91 631)	-	-	497 839	-	762 864
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	3 568 301	588 808	(142 542)	-	23 683	(821 141)	-	3 217 109
Total valeurs brutes	3 573 322	951 748	(286 094)	-	73 908	(323 302)	-	3 989 582
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	3 573 322	951 748	(286 094)	-	73 908	(323 302)	-	3 989 582

7.5 IMPOTS DIFFERES ACTIFS

	31/12/2019	Incidence résultat	OCI	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebus	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
Impôts différés - actif	1 383 949	(346 431)	28 579	7 233	(114 014)	2 232	961 549
Solde net d'impôt différé	1 383 949	(346 431)	28 579	7 233	(114 014)	2 232	961 549

7.6 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

	31/12/2020			31/12/2019
<i>En euros</i>	Brut	Provisions	Net	Net
Clients et comptes rattachés	3 117 804	(285 156)	2 832 648	20 874 947
Clients Factor	3 426 128	-	3 426 128	-
Factures à établir	1 280 969	-	1 280 969	102 265
Créances sur personnel & org. sociaux	236 796	-	236 796	195 436
Créances fiscales - hors IS - courant	1 347 608	-	1 347 608	782 750
Créances fiscales - hors IS (CVAE)	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	3 333 652	-	3 333 652	11 107
Autres créances - courant	1 388 037	-	1 388 037	2 134 339
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	2 000	-	2 000	853 478
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	15 264	-	15 264	-
Total Clients et Autres débiteurs	14 148 258	(285 156)	13 863 102	24 954 322

L'échéance de ces postes est inférieure à un an.

Au cours de l'exercice, les sociétés de l'écosystème Alan Allman Associates ayant recours à l'affacturage, ont modifié leurs contrats, permettant ainsi des cessions de créances sans recours. A la clôture de l'exercice, ces sociétés ont cédé des créances commerciales pour 6 387 K€ sans recours et 5 346 K€ avec recours.

Seules les créances cédées avec recours sont maintenues à l'actif avec une contrepartie au passif, au sein du poste « Autres passifs courants ».

7.7 CREANCES D'IMPOTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>Créances d'impôts</i>	31/12/2020	31/12/2019
<i>En euros</i>		
Crédits d'impôts	1 309 711	2 297 388
Créances d'impôts	654 010	1 043 533
Total Créances d'impôts	1 963 721	3 340 921

<i>Autres actifs courants</i>	31/12/2020	31/12/2019
<i>En euros</i>		
Charges constatées d'avance	461 054	370 932
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	989 773	215 906
Total Autres actifs courants	1 450 827	586 838

7.8 TRÉSORERIE BILANTIELLE

Trésorerie Actif	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
VMP - Equivalents de trésorerie	150	25 280
Disponibilités	9 455 044	5 325 177
Total Trésorerie Actif	9 455 194	5 350 457
Trésorerie Passif	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Concours bancaires (trésorerie passive)	18 404	344 216
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	11 903
Total Disponibilités nettes	18 404	356 119
Trésorerie nette	9 436 790	4 994 338

8 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF

8.1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	31/12/2020	31/12/2019
Nombre de titres	4 550 000	4 550 000
Valeur unitaire (en €)	0,10	0,10
Montant du capital (en €)	455 000	455 000

8.2 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	31/12/2019 *	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres (Reclassement, Changement de méthodes)	31/12/2020
En euros						
Emprunts et dettes financières	19 782 429	15 000 000	(2 675 356)	528 426	(1 027 927)	31 607 572
Intérêts courus sur emprunts - non courant	134 238	-	(167)	-	(32 179)	101 892
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	2 994 145	-	-	-	1 536 501	4 530 646
Dettes liées aux contrats de location	3 341 276	1 392 337	-	-	(992 725)	3 740 889
Total Emprunts et dettes financières non courants	26 252 088	16 392 337	(2 675 523)	528 426	(516 329)	39 980 999
Emprunts et dettes financières (Part à moins d'un an)	4 309 886	237 000	(1 157 014)	274 074	1 035 358	4 699 304
Intérêts courus sur emprunts - courant	55 213	78 744	(39 835)	-	(7 431)	86 691
Concours bancaires courants	375 817	-	-	-	(357 413)	18 404
Dettes liées aux contrats de location (Part à moins d'un an)	978 953	164 919	(1 139 522)	-	920 839	925 189
Total Emprunts et dettes financières courants	5 719 869	480 663	(2 336 371)	274 074	1 591 353	5 729 588
Total Dettes financières	31 971 957	16 873 000	(5 011 894)	802 500	1 075 024	45 710 587

Echéancier	31/12/2020	Moins d'1 an	2 ans	3 ans	4 ans	A 5 ans et plus
En euros						
Emprunts et dettes financières	36 306 876	4 699 304	6 701 082	7 003 796	6 801 124	11 101 570
Intérêts courus sur emprunts	188 583	86 691	101 892	-	-	-
Concours bancaires courants	18 404	18 404	-	-	-	-
Dettes liées aux contrats de location	4 666 078	925 189	806 352	751 359	735 338	1 447 840
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	4 530 646	-	-	-	-	4 530 646
Total Dettes financières	45 710 587	5 729 588	7 609 326	7 755 155	7 536 462	17 080 056

Les emprunts et dettes (hors Dettes liées aux contrats de location et aux *put* sur intérêts minoritaires) se composent essentiellement d'emprunts bancaires.

La juste valeur de ces dettes est considérée comme étant proche de la valeur présentée au bilan.

8.3 ANALYSE DU RISQUE FINANCIER

Risques de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles et que ce manquement entraîne une perte financière pour le Groupe.

La clientèle de Alan Allman Associates étant très majoritairement constituée de grands comptes, le risque de défaut de règlement ou de défaillance client est limité.

Le Groupe assure un suivi régulier du poste clients et des moyens mis en œuvre pour assurer le recouvrement des créances clients. Par ailleurs, le Groupe a recours à un organisme d'affacturage dont le département risque crédit réalise une analyse de la contrepartie.

Au 31 décembre 2020, les créances clients dépréciées représentaient 285 K€ soit moins de 4% des créances clients et comptes rattachés.

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, des mesures de renforcement du recouvrement des créances clients ont été déployées.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Groupe est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à l'emprunt bancaire, aux créditeurs et charges à payer, à la dette non courante, au solde du prix de vente et aux obligations locatives. Le Groupe gère le risque de liquidité en conservant des réserves adéquates et en suivant de près les flux de trésorerie projetés.

De plus, le recours à l'affacturage sur les filiales et les conventions de ligne de trésorerie à court terme permettent de disposer d'un montant de liquidité immédiatement disponible et limite de ce fait le risque de liquidités.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation permettent de générer une tranche des liquidités dont le Groupe a besoin pour exercer ses activités.

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 9,5 M€.

Le groupe a recours au service d'un factor.

La dette bancaire s'établit au 31 décembre 2020 à 36,5 M€ et le groupe dispose de lignes de découverts bancaires non-utilisées pour 3,3 M€.

Le détail de la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des passifs financiers du Groupe est indiqué à la note 8.2.

Ainsi, au 31 décembre 2020, la position d'endettement net s'élève à 27 M€.

Le Groupe Alan Allman Associates a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des douze prochains mois.

Risques de taux d'intérêt

Le Groupe finance ses opérations grâce à ses fonds propres et au recours à l'endettement. Sur un total de 36,5 M€ de dettes bancaires, seuls 10 M€ sont à taux variable.

Afin de faire face à son exposition au risque de fluctuation des taux d'intérêt sur ces emprunts à taux variable, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux (swaps de taux d'intérêt) pour un encours de 7,1 M€.

Ainsi, le Groupe est en risque sur un montant résiduel de 2,9 M€. Le Groupe considère que toute évolution de +/- 1% des taux d'intérêts aurait une incidence estimée de 29 K€ sur les charges et produits financiers de l'exercice.

8.4 AUTRES PROVISIONS ET ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

	31/12/2019 *	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	OCI	Effet de l'actualisation	31/12/2020
<i>En euros</i>							
Provisions pour pensions et retraites	1 229 066	181 885	(31 895)	28 032	110 484	-	1 517 572
Provisions pour litiges	253 388	118 891	(113 877)	-	-	-	258 402
Provisions pour impôts	400 000	-	(400 000)	-	-	-	-
Total provisions	1 882 454	300 776	(545 772)	28 032	110 484	-	1 775 974

8.5 FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

	31/12/2020	31/12/2019
<i>En euros</i>		
Fournisseurs	2 979 175	4 136 381
Factures non parvenues	1 617 639	121 649
Dettes sociales	6 490 325	6 346 051
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	4 608 125	5 500 420
Comptes courants - passif	235 290	4 722 978
Total Fournisseurs et autres créditeurs	15 930 554	20 827 479

9 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

9.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
France	72 571 879	69 906 767
Total Chiffre d'affaires	72 571 879	69 906 767

Les chiffres d'affaires 2019 et 2020 sont essentiellement composés exclusivement de prestations de services.

9.2 CHARGES DE PERSONNEL

	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Rémunérations du personnel	(33 956 648)	(33 695 811)
Charges sociales	(13 190 123)	(13 252 990)
Autres charges de personnel	0	(7 753)
Engagements de retraite	(149 990)	9 613
Participation des salariés	(241 340)	(37 927)
Total Charges de personnel	(47 538 101)	(46 984 868)

9.3 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Immobilisations incorporelles	(16 962)	(68 313)
Immobilisations corporelles	(1 447 430)	(1 145 552)
Total Dotations aux amortissements	(1 464 392)	(1 213 865)

Les dotations aux amortissements incluent 1 090 K€ de dotations liées aux droits d'utilisation des actifs (IFRS 16).

9.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt de l'exercice s'analyse ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Impôt différé	(466 935)	(451 109)
CVAE impact IS	(830 530)	(816 778)
Impôt exigible	(1 080 150)	(662 174)
Autres crédits d'impôts	-	540
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	193 586	76 118
TOTAL	(2 184 029)	(1 853 403)

Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et le taux effectif d'impôt consolidé :

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'impôt théorique	28,00%	28,00%
Résultat comptable avant impôt sur les sociétés	(1 029 450)	(904 831)
Impact des crédits d'impôts	-	540
Impact des différences permanentes	(120 584)	(97 112)
Impact des déficits non activés	(193 586)	(82 892)
Incidence de l'écart de taux d'impôt	(9 879)	47 670
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	(830 530)	(816 778)
Résultat comptable avant impôt sur les sociétés - retraité	(2 184 029)	(1 853 403)
Taux effectif d'impôt (CVAE incluse)	45,51%	47,86%
Taux effectif d'impôt (hors CVAE)	28,21%	26,77%

10 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

10.1 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires facturés par les commissaires aux comptes sur l'exercice se détaillent de la façon suivante :

	TALENZ SOFIDEM	SEC BURETTE	DSO	PAUL STEFFANELLI	EXCO NEXIOM	31/12/2020
<i>En euros</i>						
Certification des comptes	136 351	20 382	10 000	9 000	-	175 733
Autres	11 750	-	-	-	3 500	15 250
Total	148 101	20 382	10 000	9 000	3 500	190 983

10.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Engagements reçus</i>	31/12/2020	31/12/2019
<i>En euros</i>		
Avals et cautions (reçus)	14 335 500	-
Autres engagements reçus	3 399 375	3 615 000
Total Engagements reçus	17 734 875	3 615 000

<i>Engagements donnés</i>	31/12/2020	31/12/2019
<i>En euros</i>		
Avals et cautions (donnés)		
Hypothèques et nantissements (donnés)	25 552 243	23 644 056
Autres engagements donnés	84 375	3 620 000
Total Engagements donnés	25 636 618	27 264 056

10.3 EFFECTIFS

L'effectif du Groupe (y compris indépendants) à la date de clôture de l'exercice a évolué de la façon suivante :

	31/12/2020	31/12/2019
ETP moyen	896	794
Total Effectifs	896	794

10.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Toutes les transactions et les soldes entre sociétés inclus dans le périmètre du Groupe ont été éliminés.

Aucune relation significative avec des parties liées extérieure au Groupe n'est à signaler.

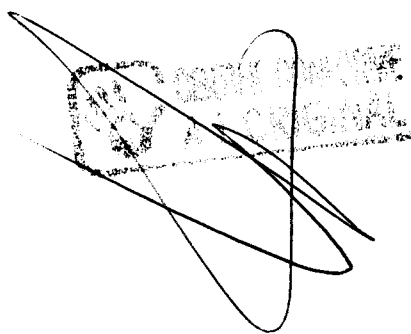
10.5 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas indiquées car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

ALAN ALLMAN ASSOCIATES FRANCE

9-15, RUE ROUGET DE LISLE
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020



SOFIDEM
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie
Ouest-Atlantique

Rue J.B. Lamarck
CS 52145
53021 LAVAL CEDEX 9

SEC BURETTE
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie de
Normandie

9, Rue Malatiré
76012 ROUEN CEDEX 1

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ALAN ALLMAN ASSOCIATES FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leurs jugements professionnels tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

ALAN ALLMAN ASSOCIATES FRANCE SAS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2020

9 RUE ROUGE DE L'ISLE

92100 ISSY-LES-MOULINEAUX

FRANCE



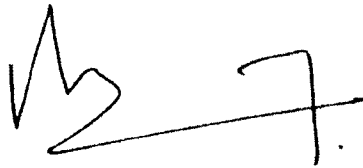
ALAN ALLMAN ASSOCIATES

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Laval et Rouen le 4 juin 2021

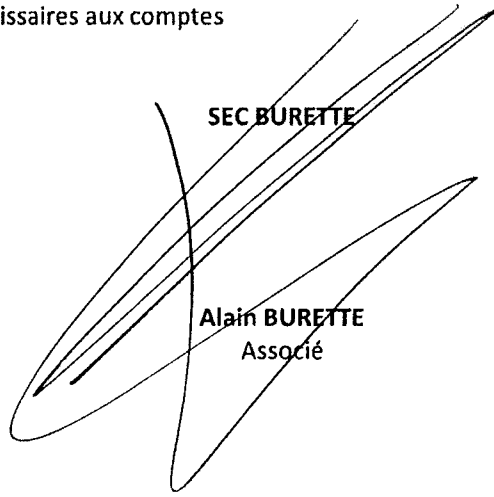
Les commissaires aux comptes

SOFIDEM



Philippe NOURY
Associé

SEC BURETTE



Alain BURETTE
Associé

RAPPORT D'ACTIVITE	4
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020	11
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RESULTAT ETENDU POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020	13
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020.....	14
TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020.....	15
ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	16
1 – INFORMATION GENERALE	16
2 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	16
3 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	17
4 – PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES DE CONSOLIDATION	17
4.1 – Référentiel IFRS.....	17
4.2 – Date de clôture.....	18
4.3 – Présentation des états financiers	18
4.4 – Périmètre et méthodes de consolidation.....	18
4.5 Ventilation des actifs et des passifs courants et non courants (IAS 1).....	20
4.6 Ecart d'acquisition (IFRS 3 - IAS 36)	20
4.7 Immobilisations Incorporelles (IAS 38)	21
4.8 Immobilisations Corporelles (IAS 16).....	21
4.9 Autres actifs non courants (IFRS 9)	23
4.10 Dépréciation des actifs (IAS 36)	23
4.11 Impôt sur le résultat (IAS 12)	24
4.12 Instruments financiers (IFRS 9 et IFRS 7)	24
4.13 Créances clients.....	26
4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie (IAS 7)	26
4.15 Capital (IAS 1).....	26
4.16 Titre d'autocontrôle (IAS 32)	26
4.17 Provisions (non courantes et courantes) (IAS 37)	26
4.18 Avantages donnés au personnel (IAS 19 révisée)	27
4.19 Passifs courants et non courants	27
4.20 Chiffre d'affaires	27
4.21 Travaux en cours et produits différés.....	28
4.22 Résultat opérationnel courant	28

4.23 Coût de l'endettement financier	28
4.24 Subventions et aides de l'État (IAS 20)	28
5 – CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE RELATIF AU TRAITEMENT COMPTABLE DES PUT SUR INTÉRÊTS MINORITAIRES	29
6 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	31
6.1 Entreprises intégrées dans le périmètre de consolidation	31
6.2 Entreprises exclues du périmètre de consolidation	31
6.3 Evolution du périmètre de consolidation	31
6.4 Sources principales d'incertitude relatives aux estimations	32
7 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF	33
7.1 Ecart d'acquisition	33
7.2 Immobilisations incorporelles	34
7.3 Immobilisations corporelles	34
7.4 Autres actifs financiers	35
7.5 Impôts différés actifs	35
7.6 Clients et autres débiteurs	36
7.7 Créances d'impôts et Autres actifs courants	36
7.8 Trésorerie bilantielle	37
8 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF	38
8.1 Composition du capital social	38
8.2 Emprunts et dettes financières	38
8.3 Analyse du risque financier	39
8.4 Autres provisions et engagement envers le personnel	40
8.5 Fournisseurs et autres créditeurs	40
9 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	41
9.1 Chiffre d'affaires	41
9.2 Charges de personnel	41
9.3 Dotations aux amortissements	41
9.4 Impôt sur les bénéfices	42
10 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	43
10.1 Honoraires des commissaires aux comptes	43
10.2 Engagements hors bilan	43
10.3 Effectifs	44
10.4 Transactions avec les parties liées	44
10.5 Rémunérations des dirigeants	44

REPORT D'ACTIVITE

I/ ACTIVITE CONSOLIDEE DU GROUPE ALAN ALLMAN ASSOCIATES

Alan Allman Associates est un écosystème de marques fortes, spécialisé notamment dans la transformation digitale, créé en 2009 par acquisitions et développement de performance interne, dans l'univers du conseil. L'Ecosystème entretient un réseau de relations dynamiques, créatrices de valeur autour de 3 pôles : conseil high-tech, conseil en transformation industrielle et conseil en stratégie.

A/ LES DONNEES CHIFFREES

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève au 31 décembre 2020 à 72 572 K€ contre 69 907 K€ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 3,81%.

- LES RESULTATS CONSOLIDES (en K€)

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Résultat opérationnel courant	5 161	4 391	+ 17,55%
Résultat opérationnel	4 009	4 654	+ 7,35%
Eléments financiers	(489)	(445)	+ 9,89%
Impôts sur les bénéfices	(2 184)	(1 853)	+ 71,18%
Résultat net	1 335	2 356	- 43,34%

- COMMENTAIRES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Le montant des écarts d'acquisition s'élève à 38 359 K€ au 31 décembre 2020 contre un montant de 34 993 K€ au 31 décembre 2019 ;

La part du Groupe dans le résultat est bénéficiaire de 960 K€ au 31 décembre 2020 contre un bénéfice de 1 893 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres consolidés s'élèvent à 7 949 K€ au 31 décembre 2020 contre 8 828 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- TRESORERIE

Au 31 décembre, la trésorerie disponible s'élève à 9 455 K€ contre 5 350 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- ENDETTEMENT FINANCIER (HORS DETTES LIÉES AUX CONTRATS DE LOCATION ET PUT SUR MINORITAIRES)

L'endettement à long et moyen terme du Groupe s'élève au 31 décembre 2020 à 31 709 K€ contre 19 917 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

L'endettement à court terme du Groupe s'élève au 31 décembre 2020 à 4 804 K€ contre 4 741 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- ENDETTEMENT NET

Au 31 décembre 2020, l'endettement net de l'Ecosystème s'élève à 27 059 K€ contre 19 307 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

- EFFECTIFS

L'effectif moyen (y compris indépendants) du Groupe au 31 décembre 2020 s'élevait à 896 personnes contre 794 au 31 décembre 2019.

B/ PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

L'activité du Groupe peut être affectée par :

▪ Risques liés à l'activité

○ Risque lié aux croissances externes

L'Ecosystème intègre de nouveaux cabinets chaque année en France et à l'étranger depuis plus de 10 ans. La durée d'intégration d'un cabinet dépend de plusieurs facteurs comme sa taille, la zone géographique, la restructuration à mettre en place. Il y a un éventuel risque de destruction de valeur que l'Ecosystème anticipe pour accompagner le cabinet dans cette phase de transition. Le but étant de lui donner tous les outils disponibles et nécessaires dès le lendemain de l'acquisition pour que le cabinet soit le plus vite possible opérationnel.

Afin de se prémunir contre ce risque, l'Ecosystème a mis en place un processus préalable de diagnostique stratégique de chaque cible ainsi qu'un processus d'intégration visant à mettre en œuvre un plan d'action court-terme, moyen-terme et long-terme.

○ Risque COVID-19

Avant de présenter les risques auxquels l'Ecosystème fait face, il est important de rappeler le contexte de crise sanitaire mondiale qui touche l'ensemble des secteurs d'activité. Au lendemain des annonces gouvernementales en France et à l'international, la direction a réuni son état-major pour établir un plan d'urgence, assurer la sécurité de ses salariés et continuer de fournir ses services auprès de l'ensemble des clients de l'Ecosystème.

L'Ecosystème a constaté un impact du contexte actuel (COVID-19) sur son activité et sa performance financière. L'impact COVID-19 porte essentiellement à ce jour sur :

- Ralentissement des prises de décision
- Attentisme des clients
- Retard d'investissement dans les entreprises
- Appels d'offre qui n'ont pas eu lieu
- Référencements qui ont été retardés
- Arrêt de missions
- Ralentissement des prospections commerciales
- Ralentissement des recrutements
- Diminution des démissions
- Forte diminution des déplacements sous toutes leurs formes
- Ralentissement du rythme des croissances externes

D'une manière générale, l'impact COVID-19 a causé un ralentissement de toutes les décisions de nature commerciale, lié aux recrutements et à l'investissement qu'elles soient internes ou externes.

Il est à noter que le Benelux a été particulièrement touché par la crise sanitaire.

Afin de se prémunir contre ces risques, l'Ecosystème a mis en place les mesures de prévention imposées par les gouvernements pour que les salariés puissent assurer leurs projets sans se mettre en danger.

Pour se faire, la direction de l'Ecosystème privilégie :

- Le travail à distance selon les directives gouvernementales de chaque pays ;
- Mise en quatorzaine des employés à risque ;
- Un service de nettoyage et de désinfection des locaux renforcé ;
- Port du masque et respect des distanciations sociales obligatoires dans les locaux ;
- Les événements sont reportés ou digitalisés ;

- Une campagne de prévention des risques diffusée auprès des salariés ;
- Déplacements professionnels encadrés

Pour faire face à ces différentes contraintes, l'Ecosystème digitalise au maximum ses processus lui permettant d'agir de manière efficace, en toute circonstance et sur l'ensemble de ses sites en France et à l'international.

Par ailleurs, la direction a réorganisé dès le premier jour du premier confinement les systèmes de prise de décision et l'organisation managériale de l'Ecosystème et a su mobiliser l'ensemble de ses forces vives dans un temps extrêmement bref grâce à la constitution d'un Etat Major très opérationnel pour chaque région.

L'Ecosystème a procédé à l'accélération des efforts commerciales sur les métiers et technologies résistants.

L'équipe de direction a tenu à garder le maximum de ses collaborateurs.

Depuis, les contextes ayant évolué, la direction a encore fait évoluer le modèle en élargissant cet Etat Major pour le rendre encore plus réactif.

- Risque client et dépendance client

Le risque client intervient lorsqu'un client de l'écosystème ne souhaite pas renouveler les missions des consultants. Il devient un risque à partir du moment où ce client prend une place importante dans le chiffre d'affaires de l'écosystème.

Le portefeuille client de l'écosystème se compose à la fin de l'année 2020 de plus de 400 références. Au 31 décembre 2020, les 10 premiers clients d'Alan Allman Associates France représentaient 31% du portefeuille total. La force de l'écosystème est de pouvoir interagir avec une multitude de secteurs d'activité (finance, énergie, agroalimentaire, assurance, transport, santé ...) ce qui le rend résilient face à la crise actuelle.

La crise COVID-19 a permis de démontrer la résilience d'Alan Allman Associates et sa non-dépendance client.

Toutefois l'activité a été impactée pour les clients des secteurs industriels, de l'hôtellerie et culturels. Ces activités inférieures à 10% de l'activité de l'Ecosystème en limitent la portée.

- Risque lié aux ressources humaines

Dans les métiers du conseil, la ressource humaine est primordiale pour assurer la pérennité du modèle. Au vu du nombre d'interlocuteurs sur le marché, la concurrence devient de plus en plus forte et par conséquent, il est difficile de conserver les consultants. L'écosystème cherche constamment à améliorer son attractivité pour que les salariés se sentent bien et construisent un vrai plan de carrière :

- Mise en place d'Alan Allman Associates Academy, cabinet de conseil en formation et gestion de carrières (cours en présentiel, formation e-learning, partenariat avec les plus grandes universités : Harvard, Berkeley, Sorbonne, MIT)
- Création d'un livre du consultant en conformité avec la réglementation sur la formation professionnelle permettant de suivre l'évolution du consultant et de valider les acquis professionnels.
- Formations certifiantes et diplômantes
- Enseignement dans plusieurs langues
- Perspectives d'évolution dans un environnement international
- Locaux attractifs

L'Ecosystème déploie des moyens importants pour que chaque salarié éprouve du plaisir au travail dans un environnement stimulant. A ce jour, l'Ecosystème a mis en place pour ses

collaborateurs clés, des mesures de rétention ou d'incitation permettant de les retenir, en plus de celles précédemment citées, à savoir :

- Un système de rémunération basé sur la performance
- Un accès au capital soit au niveau des filiales opérationnelles, soit directement au niveau de l'entité de tête du Groupe dans le cadre de la cotation réalisée en avril 2021

L'Ecosystème prévoit de réaliser à court – moyen terme une opération sur le capital de la Société spécialement réservée aux salariés, afin de les intéresser financièrement à la croissance future.

▪ Risques financiers

○ Des risques de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles et que ce manquement entraîne une perte financière pour le Groupe.

La clientèle de Alan Allman Associates étant très majoritairement constituée de grands comptes, le risque de défaut de règlement ou de défaillance client est limité.

Le Groupe assure un suivi régulier du poste clients et des moyens mis en œuvre pour assurer le recouvrement des créances clients. Par ailleurs, le Groupe a recours à un organisme d'affacturage dont le département risque crédit réalise une analyse de la contrepartie.

Au 31 décembre 2020, les créances clients dépréciées représentaient 285 K€ soit moins de 2% des créances clients et comptes rattachés.

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, des mesures de renforcement du recouvrement des créances clients ont été déployées.

○ Des risques de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Groupe est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à l'emprunt bancaire, aux créiteurs et charges à payer, à la dette non courante, au solde du prix de vente et aux obligations locatives. Le Groupe gère le risque de liquidité en conservant des réserves adéquates et en suivant de près les flux de trésorerie projetés.

De plus, le recours à l'affacturage sur les filiales et les conventions de ligne de trésorerie à court terme permettent de disposer d'un montant de liquidité immédiatement disponible et limite de ce fait le risque de liquidités.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation permettent de générer une tranche des liquidités dont le Groupe a besoin pour exercer ses activités.

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 9,5 M€.

Le groupe a recours au service d'un factor.

La dette bancaire s'établit au 31 décembre 2020 à 36,5 M€ et le groupe dispose de lignes de découverts bancaires non-utilisées pour 3,3 M€.

Le détail de la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des passifs financiers du Groupe est indiqué à la note 8.2.

Ainsi, au 31 décembre 2020, la position d'endettement net s'élève à 27 M€.

Le Groupe Alan Allman Associates a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des douze prochains mois.

- Des risques de taux d'intérêt

Le Groupe finance ses opérations grâce à ses fonds propres et au recours à l'endettement. Sur un total de 36,5 M€ de dettes bancaires, seuls 10 M€ sont à taux variable.

Afin de faire face à son exposition au risque de fluctuation des taux d'intérêt sur ces emprunts à taux variable, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux (swaps de taux d'intérêt) pour un encours de 7,1 M€.

Ainsi, le Groupe est en risque sur un montant résiduel de 2,9 M€. Le Groupe considère que toute évolution de +/- 1% des taux d'intérêts aurait une incidence estimée de 29 K€ sur les charges et produits financiers de l'exercice.

- **Risques liés aux systèmes informatiques et à la protection des données**

- Risque lié aux systèmes informatiques

L'environnement digital nécessite d'agir avec prudence quant à la diffusion d'informations. Les cybers attaques sont quotidiennes et le piratage peut avoir des conséquences importantes sur l'activité des cabinets de l'Ecosystème.

Pour contrer ce risque, des directions des systèmes d'informations sont présentes dans chaque région et agissent tous les jours pour maîtriser et réduire les dizaines cybers attaques.

Pour limiter les risques liés à l'hébergement, nous avons diversifiés nos hébergeurs :

- Nos données professionnelles sont hébergées dans les datacenters de Microsoft ;
- Nos sites internet sont hébergés chez OVH et Go Daddy ;
- Nos applications métiers sont hébergées chez les éditeurs.

Nous attirons l'attention sur le fait que nous n'avons pas été touché par l'incident survenu chez OVH cette année.

La direction générale de l'Ecosystème souhaite que les risques de sécurité de l'information soient gérés de manière continue.

Une analyse des risques a été réalisée en 2018 selon la méthode EBIOS (Expression des Besoins et Identification des Objectifs de Sécurité), méthodologie qui est maintenue par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information). Cette analyse de risques qui n'a pas révélé d'incident, a donné lieu d'une part à la mise à jour de la Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI), et d'autre part à l'élaboration d'une matrice des risques potentiels avec un plan d'actions d'évolution des mesures de sécurité à mettre en œuvre pour couvrir les risques. Cette mission a été conduite par la Direction des Systèmes Informatiques de l'Ecosystème (DSI) et par les filiales spécialisées COMITEM (France) et VICTRIX (Canada). Au jour du présent Document, l'Ecosystème estime que plus de 90% des sujets ont été traités.

Pour maîtriser les tentatives de phishing, l'Ecosystème investit en permanence dans des systèmes de sécurité (antivirus, spams, firewall ...).

- Risque lié à la protection des données :

Alan Allman Associates doit faire face aux différentes réglementations conformément à la protection des données. Le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles est entré en application le 25 mai 2018. Les dispositions du règlement RGPD sont

appliquées en intégralité sur l'ensemble des données qui sont traitées par le Groupe, sans exception.

Les données collectées sont nécessaires à la bonne exécution des prestations.

Toutes les données à caractère personnel ainsi recueillies par l'écosystème sont issues d'une communication et d'un enregistrement volontaires de la part des propriétaires des données confiées, permettant de définir des relations contractuelles et professionnelles au meilleur des intérêts communs.

Les informations communiquées à Alan Allman Associates sont destinées aux personnels habilités de la société, à des fins de gestion administrative et commerciale.

Le Groupe ne collecte ni ne stocke aucune donnée personnelle sensible (origines raciales ou ethniques, opinions politiques, philosophiques ou religieuses, appartenance syndicale, orientation sexuelle, données de santé) et n'établit aucun traitement automatique sur les données qui permettrait de faire une déduction, une estimation, même fausse, sur ce type d'informations.

Les données à caractère personnel ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire aux finalités du traitement concerné ; cette durée pouvant varier d'un traitement à un autre et d'une mission à une autre.

C/ RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses consolidées de recherche et développement engagées par le Groupe ne sont pas significatives.

III/ EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La croissance constatée sur l'exercice 2020 témoigne de la pertinence du positionnement et de la stratégie de l'Ecosystème, qui entend continuer à se développer fortement sur ses trois pôles d'expertises et sur les zones géographiques d'ores et déjà couvertes.

Les objectifs de l'Ecosystème visent à poursuivre la mise en œuvre de synergies entre les différentes sociétés l'Ecosystème qui offrent des expertises et des services complémentaires. Conformément à son objet social, l'Ecosystème compte réaliser plusieurs acquisitions au cours de l'exercice 2021. L'Ecosystème poursuivra donc sa politique de constitution de groupe, de développement ainsi que de restructuration.

L'Ecosystème entend poursuivre la mise en œuvre de synergies entre les différentes sociétés de l'Ecosystème qui offrent des expertises et des services complémentaires. La croissance constatée sur les derniers exercices témoigne de la pertinence du positionnement et de la stratégie de l'Ecosystème, qui entend continuer à se développer fortement sur ses trois pôles d'expertises et sur les zones géographiques d'ores et déjà couvertes.

Pour cela, l'Ecosystème souhaite accélérer son développement et poursuivre sa stratégie de croissance externe au bénéfice de l'ensemble de ses clients.

Jusqu'à présent l'Ecosystème a financé son développement par fonds propres et par emprunt bancaire. L'accès au marché réglementé d'Euronext permet à l'Ecosystème d'envisager des opérations d'appel au marché à court et moyen terme pour financer son développement.

De même, l'opération de cotation permettra à l'Ecosystème de poursuivre sa stratégie d'acquisitions, notamment par des opérations de croissance externe, qui pourront être payées en tout ou partie en titres, afin d'intéresser et d'impliquer les cédants de ces sociétés de conseil. L'Ecosystème identifie régulièrement des opportunités.

La cotation en bourse permettra d'autre part de gagner en visibilité sur le marché du conseil, auprès de ses clients, de ses partenaires, de ses consultants et des talents de demain.

III/ EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'événement le plus significatif de la période est sans conteste, l'épidémie de COVID-19 dont le développement a débuté fin janvier, avant d'être reconnue comme une pandémie le 11 mars par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le contexte économique général est très impacté par la crise du COVID-19 et par les mesures mises en œuvre par les gouvernements des pays où l'Ecosystème est implanté.

L'Ecosystème a été impacté par la crise sanitaire (COVID-19) au niveau de son activité et sa performance financière.

L'impact COVID-19 porte essentiellement à ce jour sur le ralentissement dans des prises de décisions.

L'autre élément significatif est l'initiation de la cotation de l'Ecosystème Alan Allman Associates, ayant abouti à la cotation de l'Ecosystème par apport de l'intégralité des titres de Alan Allman Associates International à Verneuil Finance (renommée Alan Allman Associates, nouvelle tête de l'Ecosystème).

IV/ EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

En date du 29 mars 2021, la cotation de l'Ecosystème initiée en 2020 a été finalisée.

Cette cotation en bourse permet ainsi l'émergence d'un Ecosystème international unique coté en bourse dans le secteur du conseil aux entreprises.

ALAN ALLMAN ASSOCIATES FRANCE SAS - Etats financiers consolidés au 31 décembre 2020

ACTIF	Note	31/12/2020		31/12/2019	
		Valeur brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
En euros					
Immobilisations incorporelles	7.2	1 175 859	(556 245)	619 614	109 712
Ecart d'acquisition	7.1	38 358 543	-	38 358 543	34 992 939
Immobilisations corporelles	7.3	10 107 694	(2 773 400)	7 334 294	5 006 256
Autres actifs financiers	7.4	3 989 582	-	3 989 582	3 573 322
Impôts différés actif	7.5	961 549	-	961 549	1 383 949
Autres actifs long terme				-	-
Total Actifs Non Courants		53 631 678	(3 329 645)	51 263 582	45 066 178
Clients et autres débiteurs	7.6	14 148 258	(285 156)	13 863 102	24 954 322
Créances d'impôt	7.7	1 963 721	-	1 963 721	3 340 921
Autres actifs courants	7.7	1 450 827	-	1 450 827	586 838
VMP et autres placements	7.8	150	-	150	25 280
Disponibilités	7.8	9 455 044	-	9 455 044	5 325 177
Total Actifs Courants		69 743 657	(3 614 801)	26 732 844	34 232 538
Total Actif		80 649 678	(3 614 801)	77 996 426	79 298 716

PASSIF	Note	31/12/2020	31/12/2019 *
En euros			
Capital social	8.1	455 000	455 000
Réserve légale		45 500	45 000
Autres réserves		5 811 081	5 209 863
Résultat de l'exercice		959 917	1 893 490
Total Capitaux Propres, part du groupe		7 271 498	7 603 353
Intérêts hors groupe		677 626	1 225 031
Total Capitaux Propres		7 949 124	8 828 384
Emprunts et dettes financières	8.2	31 709 464	19 916 667
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	8.2	4 530 646	2 994 145
Dettes liées aux contrats de location	8.2	3 740 889	3 341 276
Engagements envers le personnel	8.4	1 517 572	1 229 066
Autres provisions	8.4	258 402	653 388
Impôts différés passif		121 225	2 738
Autres passifs long terme		5 900	5 900
Total Passifs Non Courants		41 884 098	28 143 180
Emprunts, dettes financières et concours bancaires (Part < 1 an)	8.2	4 804 399	4 740 916
Dettes liées aux contrats de location (Part à moins d'un an)	8.2	925 189	978 953
Fournisseurs et autres créditeurs	8.5	15 930 554	20 827 479
Dettes d'impôt		175 348	123 150
Autres passifs courants		6 327 715	15 656 654
Total Passifs Courants		28 163 205	42 327 152
Total Passif		77 996 426	79 298 716

* Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison du changement de méthode comptable relatif aux *put* sur intérêts minoritaires.
Voir la Note 5.

	Note	31/12/2020	31/12/2019
En euros			
Chiffre d'affaires	9.1	72 571 879	69 906 767
Autres produits de l'activité		9 291	6 753
Achats consommés		(12 700 758)	(418 291)
Charges externes		(5 123 209)	(16 274 862)
Impôts et taxes		(875 462)	(623 002)
Charges de personnel	9.2	(47 538 101)	(46 984 868)
Dotations aux amortissements	9.3	(1 464 392)	(1 213 865)
Dotations aux dépréciations et provisions		-	(385 104)
Dotations nettes aux dépréciations et provisions		212 429	-
Autres produits et charges opérationnels courants		69 634	377 031
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		5 161 311	4 390 559
Résultat sur cession de participations consolidées		42 300	-
Autres produits et charges opérationnels non courants		(1 194 964)	263 606
RESULTAT OPERATIONNEL		4 008 647	4 654 165
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		(93 265)	(71 976)
Coût de l'endettement financier brut		(486 213)	(406 192)
Coût de l'endettement financier net		(579 478)	(478 168)
Autres produits et charges financiers		90 290	33 619
RESULTAT AVANT IMPOT		3 519 459	4 209 616
Impôt sur les bénéfices	9.4	(2 184 029)	(1 853 403)
RESULTAT APRES IMPOT		1 335 430	2 356 213
RESULTAT NET TOTAL		1 335 430	2 356 213
Part du groupe		959 917	1 893 490
Part des minoritaires		375 514	462 723
Résultat par action (en Euros)		0,21	0,42

	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Résultat net total consolidé	1 335 430	2 356 213
Elim. des amortissements et provisions	1 219 396	1 203 304
<i>Dont IFRS 16</i>	1 090 480	919 739
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	134 105	694 788
Elim. des produits de dividendes	-	2
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	2 688 931	4 254 307
Elim. de la charge (produit) d'impôt	2 184 029	1 853 403
Elim. du coût de l'endettement financier net	579 478	478 168
<i>Dont IFRS 16</i>	(48 059)	(96 468)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	5 452 438	6 627 678
Incidence de la variation du BFR	(3 669 916)	(125 361)
Impôts payés	(265 613)	(804 207)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 516 909	5 698 110
Incidence des variations de périmètre	(2 845 965)	(6 792 224)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 524 797)	(1 306 046)
Acquisition d'actifs financiers	(4 588)	2 600
Variation des prêts et avances consentis	(647 702)	(467 803)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	1 453 407
Dividendes reçus	-	(1)
Autres flux liés aux opérations d'investissement	25 130	(128)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 997 922)	(7 110 195)
Augmentation de capital	-	5 000
Emission d'emprunts	15 237 000	8 800 000
Remboursement d'emprunts	(4 971 892)	(4 944 027)
<i>Dont IFRS 16</i>	(1 139 522)	(1 817 906)
Intérêts financiers nets versés	(572 915)	(457 433)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	(2 000 000)
Dividendes payés aux minoritaires	(723 900)	(401 462)
Autres flux liés aux opérations de financement	(19 698)	(12 252)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 948 595	989 826
Incidence de la variation des taux de change	-	-
Variation de la trésorerie	4 467 582	(422 259)
Trésorerie d'ouverture	4 969 058	5 391 317
Trésorerie de clôture	9 436 640	4 969 058

	Capital	Réserve légale	Réserves consolidées	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<i>En euros</i>						
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 385 346	8 880 346	3 121 980	12 002 326
Incidence des changements de méthode comptable			(264 781)	(264 781)	(1 486 484)	(1 751 265)
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2019-12*	450 000	45 000	8 120 565	8 815 565	1 635 496	10 251 061
Variation de juste valeur			(115 131)	(115 131)	(7 096)	(122 226)
Résultat de la période			1 893 490	1 893 490	462 723	2 356 213
Total des pertes et profits de la période			1 778 360	1 778 360	455 627	2 233 987
Dividendes versés			(2 004 948)	(2 004 948)	(399 755)	(2 404 703)
Augmentation de capital	5 000			5 000		5 000
Put sur intérêts minoritaires			(774 513)	(774 513)	(387 814)	(1 162 327)
Autres variations			(16 111)	(16 111)	(78 523)	(94 633)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020-12*	455 000	45 000	7 103 353	7 603 353	1 225 031	8 828 384
Incidence des changements de méthode comptable			(16 163)	(16 163)	(5 384)	(21 547)
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2020-12	455 000	45 000	7 087 190	7 587 190	1 219 647	8 806 837
Variation de juste valeur			(74 112)	(74 112)	(5 437)	(79 548)
Résultat de la période			959 917	959 917	375 514	1 335 430
Total des pertes et profits de la période	-	-	885 805	885 805	370 077	1 255 882
Dividendes versés			0	0	(724 000)	(724 000)
Put sur intérêts minoritaires			(49 001)	(49 001)	(1 487 500)	(1 536 501)
Autres variations		500	(1 152 997)	(1 152 497)	1 299 403	146 906
Situation à la clôture de l'exercice 2020-12	455 000	45 500	6 770 998	7 271 498	677 626	7 949 124

* Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison du changement de méthode comptable relatif aux *put* sur intérêts minoritaires.
Voir la Note 5.

ALAN ALLMAN ASSOCIATES est une holding dont l'objet est la prise de participations dans des sociétés et de les accompagner dans leur croissance et leur développement.

Les filiales d'ALAN ALLMAN ASSOCIATES ont une activité de conseil hightech, conseil en transformation industrielle et conseil en stratégie.

Les états financiers consolidés de la Société ALAN ALLMAN ASSOCIATES, pour la période close le 31 décembre 2020 sont présentés en Euros sauf mention contraire et comprennent les états financiers de la société et ses participations (l'ensemble désigné comme « L'Ecosystème », « Le Groupe »).

COVID-19

L'événement le plus significatif de la période est sans conteste, l'épidémie de COVID-19 dont le développement a débuté fin janvier, avant d'être reconnue comme une pandémie le 11 mars par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le contexte économique général est très impacté par la crise du COVID-19 et par les mesures mises en œuvre par les gouvernements des pays où l'Ecosystème est implanté.

La Société a été impactée par la crise sanitaire (COVID-19) au niveau de son activité et sa performance financière.

L'impact COVID-19 porte essentiellement à ce jour sur le ralentissement dans des prises de décisions.

Activité

L'Ecosystème a connu une croissance importante en 2020.

L'Ecosystème a procédé à l'acquisition du groupe Opus Finance en juillet 2020 (qui a été rapproché de la filiale AIYO GROUP à la fin de l'exercice 2020).

L'autre élément significatif est l'initiation de la cotation de l'Ecosystème Alan Allman Associates, ayant abouti à la cotation de l'Ecosystème par apport de l'intégralité des titres de Alan Allman Associates International à Verneuil Finance (renommée Alan Allman Associates, nouvelle tête de l'Ecosystème).

Contrôles fiscaux

Une filiale en France a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice 2016 portant sur le crédit impôt recherche (CIR) des exercices 2010 à 2014.

Historiquement couvert pour une provision de 400 K EUR, ce risque a été repris en 2020 suite au paiement de 351 K EUR au titre du CIR 2010 et du dégrèvement obtenu pour les autres années.

Pour une autre filiale, un contrôle fiscal portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016 (soit avant l'acquisition de ladite filiale par l'Ecosystème) sur le crédit d'impôt recherche est en cours de finalisation. Un accord a été trouvé en 2021 avec l'administration qui retient 1 190 K EUR et rejette 1 177 K EUR (couvert à hauteur de 190 K EUR par une garantie de passif). Il a donc été constaté une perte (en impôt sur les bénéfices) de 988 K EUR au cours de l'exercice 2021.

2.2.2. Cotation en bourse de l'Ecosystème

En date du 29 mars 2021, la cotation de l'Ecosystème initiée en 2020 a été finalisée.

Cette cotation en bourse permet ainsi l'émergence d'un Ecosystème international unique coté en bourse dans le secteur du conseil aux entreprises.

2.2.3. Conformité des états financiers consolidés avec le référentiel IFRS

2.2.3.1. Principes

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont établis selon les principes et les conventions comptables généralement admis par le référentiel IFRS.

Les états financiers consolidés de l'Ecosystème ont été préparés en conformité avec la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », telle que publiée par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptée dans l'Union Européenne (UE).

Ces comptes consolidés au 31 décembre 2020 doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés 2019.

L'Ecosystème n'a pas opté pour l'application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2020.

Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2020 :

- Amendement à IFRS 3 : « Définition d'une entreprise »,
- Amendement aux références au Cadre conceptuel des IFRS
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif »,
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 : « Réforme de la comparaison des taux d'intérêts ».

Ces amendements sont soit non applicables, soit sans impact significatif sur la période.

Normes et amendements non encore adoptés par l'Union Européenne :

- Modifications d'IAS 1 « Présentation des états financiers
- IAS 37 : Contrats déficitaires – coût d'exécution du contrat
- IFRS 3 : Référence au Cadre conceptuel

- IAS 41 : Impôts dans les évaluations de juste valeur
- IFRS 9 : Décompensation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10%
- IFRS 16 : Avantages incitatifs à la location
- Amendement à IFRS 10 et IAS 28 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise
- Amendement à IFRS 10 et IAS 28 : « Amendment – effective date of amendments to IFRS 10 and IAS 28 »
- IFRS 17 : « Contrats d'assurance »,
- Amendement IFRS 16 : Avantages octroyés aux preneurs dans le contexte du Covid-19
- Amendement IAS 16 : Immobilisations corporelles – Produits antérieurs à l'utilisation prévue
- IFRS 1 : Filiale devenant un nouvel adoptant
- IFRS 14 : Comptes de report réglementaire (« Regulatory deferral accounts »)

L'analyse détaillée de ces normes et amendements est en cours, mais il n'est pas attendu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Les états financiers des sociétés couvrent tous une période de 12 mois.

Les dates de clôture des états financiers des sociétés sont toutes au 31 décembre 2020.

PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en Euros.

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

PERIMETRE

Les sociétés dans lesquelles L'Ecosystème détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. L'Ecosystème n'exerce au 31 décembre 2020, directement ou indirectement, aucun contrôle conjoint ni aucune influence notable.

Le Groupe détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

1. Il détient le pouvoir sur l'entité ;
2. Il a droit ou est exposé aux rendements variables ;

3. Il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

METHODE DE CONSOLIDATION

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle la holding a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les sociétés de l'Ecosystème qui sont consolidées sont répertoriées dans la note 6.1.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités de l'Ecosystème compris dans les états financiers consolidés.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

L'Ecosystème Alan Allman Associates ne contrôle directement ou indirectement aucune entité ad'hoc.

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

L'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale est éliminée. A ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat, les provisions pour amortissements dérogatoires pour leur montant net d'impôt.

TRANSACTIONS ELIMINEES DANS LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

INTÉRÊTS MINORITAIRES (IFRS 10)

Les intérêts minoritaires figurent au bilan consolidé sur une ligne spécifique. Ils comprennent leur quote-part dans l'actif net et le résultat net consolidé.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé. Les intérêts minoritaires débiteurs sont attribués à la part de l'Ecosystème, sauf si les actionnaires minoritaires ont l'engagement et la capacité à couvrir leur quote-part de pertes.

Options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle (put sur intérêts minoritaires)

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux capitaux propres d'une filiale qui ne sont pas attribuables, directement ou indirectement, à la société mère.

Lorsque des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'une option de vente de leur participation au Groupe, une dette est constatée en Passifs non courants pour un montant correspondant à la valeur actuelle du prix d'exercice estimé de l'option. La contrepartie de la dette induite par ces engagements est comptabilisée :

- Par imputation prioritairement sur le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant
- Puis, pour le solde, par imputation sur les réserves consolidées en part du Groupe.

Les variations ultérieures de cette option de vente liées à d'éventuels changements d'estimations ou relatives à sa désactualisation sont comptabilisées en contrepartie des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant et pour le solde en diminution des réserves consolidées.

Le Groupe a modifié depuis le 1^{er} janvier 2020 le traitement comptable afférent aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, estimant que la qualité de son information financière serait améliorée par cette prise en compte dans les états financiers.

Les impacts liés à ce changement de méthode comptable sur la période comparative du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 sont présentés en note 5 « Changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des *put* sur intérêts minoritaires ».

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal de l'Ecosystème, hors impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal de l'Ecosystème, hors passifs d'impôts différés ou dans les douze mois suivant la date de clôture constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais font l'objet d'un test de dépréciation de valeur annuel. (Cf note 7.1)

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises

survient, le Groupe doit présenter les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation ou des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés pour tenir compte d'informations nouvelles obtenue à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

4.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition, diminuées des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulées.

Conformément à la norme IAS 38, seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée. Les durées d'utilité sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, y compris les frais d'acquisition et déduction faite des escomptes de règlement, diminuées des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulées.

L'approche par composant n'a pas été utilisée eu égard à la nature des actifs immobilisés.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durée	Mode
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Aménagement des locaux	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de bureau	1 à 10 ans	Linéaire et dégressif
Mobilier de bureau	2 à 10 ans	Linéaire et dégressif

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le poste « Immobilisations corporelles » inclut les actifs au titre de droits d'utilisation relatifs aux contrats de location dans lesquels le Groupe intervient en tant que preneur.

Contrat de location

Politique comptable applicable à compter du 1^{er} janvier 2019 :

La société détermine si un contrat est ou contient un contrat de location. La société comptabilise tous les contrats de location en comptabilisant un droit d'utilisation et un passif de location, à l'exception des contrats de location d'actifs de faible valeur et des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins.

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actuelle des paiements contractuels dus au bailleur sur la durée du contrat de location, le taux d'actualisation étant déterminé par référence au taux inhérent au contrat de location, sauf si cela n'est pas facilement déterminable, auquel cas le taux d'emprunt différentiel de la société au début du bail est utilisé. Les paiements de location variables ne sont inclus dans l'évaluation du passif de location que s'ils dépendent d'un indice ou d'un taux. Dans de tels cas, l'évaluation initiale de l'obligation locative suppose que l'élément variable restera inchangé pendant toute la durée du bail. Les autres paiements de location variables sont passés en charges dans la période à laquelle ils se rapportent.

Les actifs liés aux droits d'utilisation sont initialement évalués au montant des obligations de location, réduits pour tout incitatif à la location revu et augmentés en fonction de ce qui suit : les paiements de location effectués au plus tard au début du bail ; les coûts directs initiaux encourus ; et une estimation du coût à engager lorsque la société est contractuellement tenue de démonter, de retirer ou de restaurer l'actif loué.

Après l'évaluation initiale, l'obligation locative est augmentée en fonction des intérêts facturés et réduite en fonction des paiements de location effectués. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de location futurs résultant d'un changement d'un indice ou d'un taux, ou, le cas échéant, de changements dans l'évaluation à savoir s'il est raisonnablement certain qu'une option d'achat ou de renouvellement sera exercée, ou s'il est raisonnablement certain qu'une option de résiliation ne sera pas exercée. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée résiduelle du bail ou de la durée de vie d'utilité de l'actif, selon la plus courte de ces durées. La société réévalue également l'actif au titre d'un droit d'utilisation pour dépréciation lorsque de tels indicateurs existent.

Lorsque la société comptabilise un contrat de location à titre de preneur, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et détermine si elle a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou une option de résiliation anticipée, le cas échéant, sera exercée. S'il existe une certitude raisonnable qu'une telle option sera exercée, elle tient compte de l'exercice de cette option lorsqu'elle détermine la durée du contrat de location. Ainsi, une modification de l'hypothèse utilisée pourrait avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé de l'actif au titre de droits d'utilisation et sur l'obligation locative, ainsi que sur le montant de l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative.

Politique comptable applicable avant le 1^{er} janvier 2019 :

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les actifs détenus en location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs du Groupe au plus faible de la valeur actualisée des loyers minimaux et de leur juste valeur à la date de départ du contrat de location. La dette correspondante envers le bailleur est enregistrée dans l'état de la situation financière pour le même montant en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les charges financières, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont réparties sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice comptable.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat en question.

4.1.1. Créances et dettes financières (IAS 32)

Ils comprennent les prêts, cautionnements et autres créances ayant une échéance supérieure à un an, avec des paiements fixes ou déterminables. Ils sont reconnus à leur juste valeur à leur initiation et comptabilisés au coût amorti.

4.1.2. Dépréciation des actifs (IAS 36)

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Les UGT sont des unités de gestion autonomes au niveau desquelles les processus d'allocation des ressources et d'analyse des résultats sont effectués. Au sein de l'Ecosystème, elles correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Dans la pratique, compte tenu du fait qu'il existe rarement une base fiable pour évaluer la juste valeur diminuée des coûts de la vente des UGT de l'Ecosystème, ALAN ALLMAN ASSOCIATES utilise, sauf indication contraire, la valeur d'utilité pour déterminer la valeur recouvrable d'une UGT, conformément au paragraphe 20 de la norme IAS 36. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs que l'on espère obtenir d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est le taux qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou groupe d'actifs).

La perte de valeur est allouée aux actifs de l'UGT dans l'ordre suivant en premier lieu, au goodwill affecté le cas échéant à l'UGT, puis aux autres actifs de l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

Compte tenu des interactions fortes entre les différents métiers de l'Ecosystème, l'Ecosystème constitue la seule Unité Génératrice de Trésorerie identifiable à laquelle peuvent être affectés les écarts d'acquisition.

Les tests de dépréciation sont effectués à chaque clôture annuelle ou dès l'apparition d'indice de perte de valeur pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé.

L'impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant le taux d'impôt à la clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont L'Ecosystème s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Le taux d'impôt retenu à la clôture est de 28%, similaire à l'exercice précédent et conformément à l'évolution du taux d'impôt sur les sociétés en France.

L'Ecosystème ne comptabilise un actif d'impôt différé, au titre de ses pertes fiscales ou crédits d'impôt non utilisés, que dans la mesure où il dispose de différences temporelles suffisantes ou d'autres indications convaincantes qu'il disposera de bénéfices imposables suffisants, sur lesquels pourront s'imputer les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif.

Quelle que soit leur date d'échéance de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan. Ils sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale. Ils ne sont pas actualisés.

Un rapprochement de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt consolidée est présenté dans la note 9.4.

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque celui-ci devient partie aux dispositions contractuelles des instruments.

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur.

Le Groupe détermine la classification de ses instruments financiers lors de leur comptabilisation initiale en fonction des caractéristiques contractuelles de leurs flux de trésorerie et du modèle d'entreprise du Groupe pour la gestion de ces instruments financiers.

Les instruments financiers comptabilisés sont évalués ultérieurement dans totalité au coût amorti ou à la juste valeur, selon la catégorie dans laquelle ils sont classés.

ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers du Groupe comprennent principalement les instruments (créances commerciales et acomptes) qui remplissent les conditions ci-dessous et qui sont évalués ultérieurement à coût amorties :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. A chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, sous déduction des pertes de valeur, le cas échéant.

Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat.

Le Groupe comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur ces actifs financiers. Le montant des pertes de crédit attendues est mis à jour à chaque date de présentation de l'information financière afin de rendre compte des variations du risque de crédit qui ont eu lieu depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier correspondant.

Le Groupe applique l'approche simplifiée pour les créances commerciales et évalue la provision pour pertes à un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Les pertes de crédit attendues sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes de crédit du Groupe, de facteurs propres aux débiteurs, de l'état général de l'économie.

PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers comprennent les dettes fournisseurs et les emprunts.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Lors de leur comptabilisation initiale, les primes / décotes d'émission, primes / décotes de remboursement et frais d'émission sont comptabilisés en augmentation ou en diminution de la valeur nominale des emprunts concernés. Ces primes et frais d'émission sont pris en compte dans le calcul du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de façon actuarielle sur la durée de vie de l'emprunt.

Les emprunts dont l'échéance intervient dans les 12 mois suivant la date de clôture, sont classés en passifs courants, sauf lorsque l'Ecosystème dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût sous déduction des pertes de valeur, le cas échéant. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat.

Elle est constituée pour pertes de crédit attendues. Le montant des pertes de crédit attendues est mis à jour à chaque date de présentation de l'information financière afin de rendre compte des variations du risque de crédit qui ont eu lieu depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier correspondant.

Le Groupe comptabilise toujours des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les créances client.

Au cours de l'exercice, les sociétés de l'écosystème Alan Allman Associates ayant recours à l'affacturage, ont modifié leurs contrats, permettant ainsi des cessions de créances sans recours.

Seules les créances cédées avec recours sont maintenues à l'actif avec une contrepartie au passif, au sein du poste « Autres passifs courants ».

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués de comptes bancaires et de placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les capitaux propres sont composés du capital social de la société mère, des primes d'émission, des réserves, du résultat et des écarts de conversion.

Les réserves et le résultat consolidés correspondent à la part revenant au Groupe dans les résultats consolidés accumulés de toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation nets des distributions de dividendes.

La société ne détient pas de titre en autocontrôle.

Une provision est constituée, lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour L'Ecosystème une obligation actuelle résultant d'événements passés à l'égard d'un tiers, qui provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources estimables de façon fiable au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Avantages à court terme

Les avantages à court terme de l'Ecosystème, constitués principalement des rémunérations, des charges sociales, de la participation et des primes à payer, sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Avantages à long terme

Le montant de l'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière des sociétés françaises du Groupe est calculé sur la base de la méthode des unités de crédit projetées définie par IAS 19 et tient compte des paramètres suivants :

- Départ en retraite : 65 ans ;
- Modalité de départ en retraite : départ volontaire ;
- Convention collective : Bureaux d'études techniques (SYNTEC) ;
- Table de mortalité : INSEE 2015 – 2017 ;
- Taux d'actualisation net : 0,5% ;
- Taux d'évolution des salaires : 2% ;
- Taux de charges patronales : 45% ;
- Application d'un taux de turn-over global fort.

L'estimation de l'engagement total, aboutit à une dette actuarielle totale de 1 518 K EUR.

Conformément aux recommandations de la norme IAS 19 révisée, la variation de l'obligation nette liée aux écarts actuariels a été comptabilisée en OCI.

Les passifs courants comprennent notamment :

- Les dettes financières pour la fraction inférieure à un an ;
- Les avances et acomptes reçus sur commandes ;
- Les provisions courantes : elles correspondent aux provisions liées au cycle normal d'exploitation ;
- Les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes sur immobilisations, les autres dettes et les produits constatés d'avance. Lorsque ces dettes ont une échéance supérieure à un an, elles sont classées en autres passifs non courants.

Le Groupe comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'il transfère le contrôle d'un produit ou d'un service au client.

Les ventes sont évaluées à leur juste valeur, c'est-à-dire nettes des taxes sur les ventes, des remises, rabais, escomptes et après élimination des ventes intra groupe.

Le Groupe génère des revenus grâce à la prestation de services en conseils hightech, en stratégie, en industrie ainsi qu'à la vente de licences, de matériels et de logiciels.

Services en conseils

Les prestations rendues par le Groupe sont en grande majorité constituées de prestations de services en régie. En conséquence, il n'est pas fourni de désagrégation du chiffre d'affaires par type de service ou d'obligation de performance.

Le chiffre d'affaires sur prestations en régie ou au forfait est constaté au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode à l'avancement.

En dépit du caractère très récurrent de l'activité, les contrats conclus par le Groupe avec ses clients ne possèdent pas d'engagement de durée ferme à long terme qui permette au Groupe de constituer un carnet de commandes ferme au-delà de l'année civile. Il n'existe donc pas d'obligation de performance résiduelle significative à la clôture sur les contrats clients.

Vente de licences, matériels et de logiciels

Les produits de la vente de licences, matériels et de logiciels sont comptabilisés à un moment donné lors de la livraison.

Les montants comptabilisés en tant qu'excédent des produits par rapport aux facturations sont classés à titre de travaux en cours. Les montants revus avant la prestation de services ou la livraison de produits sont classés à titre de produits différés.

L'Ecosystème utilise le résultat opérationnel courant comme un des indicateurs de performance. Cet agrégat correspond au résultat net avant la prise en compte :

- Des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement des provisions couvrant d'éventuels événements inhabituels, anormaux et peu fréquents visés dans le cadre conceptuel des IFRS ;
- Des éléments de produits et charges financiers ;
- De l'impôt sur le résultat (exigible et différé).

Le coût de l'endettement financier comprend :

- Les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie,
- Le résultat de cessions des équivalents de trésorerie,
- Les charges d'intérêts sur opérations de financement.

Le crédit d'impôt recherche entre dans le champ d'application de la norme IAS 20 portant sur la comptabilisation des subventions publiques.

Dans ce cadre, L'Ecosystème comptabilise le produit de crédit d'impôt recherche immédiatement au compte de résultat.

Le Groupe a modifié depuis le 1^{er} janvier 2020 le traitement comptable afférent aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, estimant que la qualité de son information financière serait améliorée par cette prise en compte dans les états financiers.

Cette modification de principes comptables est décrite en note 4.4 – PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION / INTÉRÊTS MINORITAIRES (IFRS 10).

L'information comparative liée au changement de méthode relatif au traitement comptable des *put* sur intérêts minoritaires sur les états financiers de l'exercice précédent se limite comme suit :

Au bilan consolidé (Passif)

	31/12/2019 certifié	Impact changement de méthode	31/12/2019 retraité
<i>En euros</i>			
Capital social	455 000	-	455 000
Réserve légale	45 000	-	45 000
Autres réserves	6 325 944	(1 116 081)	5 209 863
Résultat de l'exercice	1 893 490	-	1 893 490
Total Capitaux Propres, part du groupe	8 719 434	(1 116 081)	7 603 353
Intérêts hors groupe	3 103 095	(1 878 064)	1 225 031
Total Capitaux Propres	11 822 529	(2 994 145)	8 828 384
Emprunts et dettes financières	19 916 667	-	19 916 667
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	-	2 994 145	2 994 145
Dettes liées aux contrats de location	3 341 276	-	3 341 276
Engagements envers le personnel	1 229 066	-	1 229 066
Autres provisions	653 388	-	653 388
Impôts différés passif	2 738	-	2 738
Autres passifs long terme	5 900	-	5 900
Total Passifs Non Courants	25 149 035	2 994 145	28 143 180
Emprunts, dettes financières et concours bancaires (Part < 1 an)	4 740 916	-	4 740 916
Dettes liées aux contrats de location (Part à moins d'un an)	978 953	-	978 953
Fournisseurs et autres créiteurs	20 827 479	-	20 827 479
Dettes d'impôt	123 150	-	123 150
Autres passifs courants	15 656 654	-	15 656 654
Total Passifs Courants	42 327 152	-	42 327 152
Total Passif	79 298 716	-	79 298 716

Au tableau de variation des capitaux propres :**31/12/2019 certifié**

	Capital	Réserve légale	Réserves consolidées	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<i>En euros</i>						
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018-12	450 000	45 000	7 491 778	7 986 778	658 203	8 644 981
Incidence des changements de méthode comptable			-	-	-	-
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2018-12	450 000	45 000	7 491 778	7 986 778	658 203	8 644 981
Variation de juste valeur			19 184	19 184	1 441	20 624
Résultat de la période			2 239 451	2 239 451	277 891	2 517 343
Total des pertes et profits de la période			2 258 635	2 258 635	279 332	2 537 967
Dividendes versés			(1 500 000)	(1 500 000)	(26 711)	(1 526 711)
Autres variations			134 934	134 934	2 211 156	2 346 090
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 385 346	8 880 346	3 121 980	12 002 326
Incidence des changements de méthode comptable			76 787	76 787	3 766	80 553
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 462 133	8 957 133	3 125 746	12 082 879
Variation de juste valeur			(115 131)	(115 131)	(7 096)	(122 226)
Résultat de la période			1 893 490	1 893 490	462 723	2 356 213
Total des pertes et profits de la période	-	-	1 778 360	1 778 360	455 627	2 233 967
Dividendes versés			(2 004 948)	(2 004 948)	(399 755)	(2 404 703)
Augmentation de capital	5 000			5 000		5 000
Autres variations			(16 111)	(16 111)	(78 523)	(94 633)
Situation à la clôture de l'exercice 2019-12	455 000	45 000	8 219 434	8 719 434	3 103 095	11 822 529

31/12/2019 retraité

	Capital	Réserve légale	Réserves consolidées	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
<i>En euros</i>						
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018-12	450 000	45 000	7 491 778	7 986 778	658 203	8 644 981
Incidence des changements de méthode comptable			-	-	-	-
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2018-12	450 000	45 000	7 491 778	7 986 778	658 203	8 644 981
Variation de juste valeur			19 184	19 184	1 441	20 624
Résultat de la période			2 239 451	2 239 451	277 891	2 517 343
Total des pertes et profits de la période			2 258 635	2 258 635	279 332	2 537 967
Dividendes versés			(1 500 000)	(1 500 000)	(26 711)	(1 526 711)
Put sur intérêts minoritaires			(341 568)	(341 568)	(1 490 250)	(1 831 818)
Autres variations			476 502	476 502	3 701 406	4 177 908
Situation à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 385 346	8 880 346	3 121 980	12 002 326
Incidence des changements de méthode comptable			76 787	76 787	3 766	80 553
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2019-12	450 000	45 000	8 462 133	8 957 133	3 125 746	12 082 879
Variation de juste valeur			(115 131)	(115 131)	(7 096)	(122 226)
Résultat de la période			1 893 490	1 893 490	462 723	2 356 213
Total des pertes et profits de la période	-	-	1 778 360	1 778 360	455 627	2 233 967
Dividendes versés			(2 004 948)	(2 004 948)	(399 755)	(2 404 703)
Augmentation de capital	5 000			5 000		5 000
Put sur intérêts minoritaires			(1 116 081)	(1 116 081)	(1 878 064)	(2 994 145)
Autres variations			(16 111)	(16 111)	(78 523)	(94 633)
Situation à la clôture de l'exercice 2019-12	455 000	45 000	7 103 353	7 603 353	1 225 031	8 828 384

Entreprises consolidées	Siege Social	Pays	Siret	31/12/2020			31/12/2019		
				Méthode	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
Alan Allman Associates	Issy-les-Moulineaux	France	51186061100025	Mère	100%	100%	Mère	100%	100%
A2F Technologies	La Chapelle-sur-Erdre	France	43130187800044	IG	100%	100%	IG	100%	100%
AAA Academy	Issy-les-Moulineaux	France	52312590400012	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Accele	Issy-les-Moulineaux	France	42420094700044	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Aiyo Opus Finance Group	Issy-les-Moulineaux	France	82165737600017	IG	72,11%	72,11%	IG	64,00%	64,00%
Alike Partners	Issy-les-Moulineaux	France	43494257900062	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Argain	Issy-les-Moulineaux	France	47966371800027	IG	95,33%	95,33%	IG	95,33%	95,33%
Comitem	Issy-les-Moulineaux	France	50236752700038	IG	100%	100%	IG	100%	100%
GB Ouest	Le Havre	France	49132538700034	IG	99,95%	99,95%	IG	100,00%	99,95%
Heli AAA	Issy-les-Moulineaux	France	79017957600018	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Inhérence Conseil	Issy-les-Moulineaux	France	43918013400041	NI	N/A	N/A	IG	100%	100%
Inovans PACA	Aix-en-Provence	France	48760131200019	NI	N/A	N/A	IG	100%	100%
Inovans SO	Toulouse	France	48760933100037	NI	N/A	N/A	IG	100%	100%
MVA	Issy-les-Moulineaux	France	43244442000041	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Siderlog	Issy-les-Moulineaux	France	43299354100049	IG	100%	100%	IG	95,51%	95,51%
Sinad	Issy-les-Moulineaux	France	49302500100030	IG	100%	100%	IG	100%	100%
Althéa	Issy-les-Moulineaux	France	79232579700019	IG	80,00%	80,00%	IG	80,00%	80,00%
WE+ Holding France	Nice	France	79938830100035	IG	95,50%	95,50%	IG	100%	100%
WE+	Nice	France	43410023600034	IG	95,50%	95,50%	IG	100%	100%
WE+ Innovation	Nice	France	48315848100059	IG	95,50%	95,50%	IG	100%	100%
WE+ Monaco	Monaco	Monaco	08S04812 RCI Monaco	IG	95,50%	95,50%	IG	100%	100%

IG : Intégration Globale
NI : Non Intégrée

La direction a décidé d'exclure du périmètre de consolidation la société AIYO ADVISORY car elle n'est pas significative.

ACQUISITION – ENTREE

L'Ecosystème a procédé à l'acquisition de la société Opus Finance.

SORTIES DE PERIMETRE

Néant.

AUGMENTATION ET DIMINUTION DES POURCENTAGES D'INTERÊTS

Au cours de l'exercice 2020, le pourcentage d'intérêts détenu dans la société SIDERLOG a augmenté à la suite de rachat de minoritaires, ainsi que celui détenu dans la société Aiyo Group, suite à l'apport de la société Opus Finance.

Le pourcentage d'intérêts détenu dans le Groupe WE+ (anciennement Bemore) a quant à lui diminué, en raison de l'arrivée de minoritaires.

FUSIONS ET RESTRUCTURATIONS INTERNES

Une transmission universelle de patrimoine a été réalisée de la société Opus Finance vers la société AiYO GROUP, en date du 31 décembre 2020.

En juillet 2020, une fusion simplifiée de la société Inhérence Conseil dans la société Siderlog a également été réalisée.

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et exerce un jugement qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période de déclaration. Ces estimations et jugements sont fondés sur les informations disponibles à la date de publication des états financiers consolidés. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les politiques comptables qui nécessitent des estimations et des jugements de la direction sont décrites ci-dessous.

Dépréciation des créances clients

La société évalue la recouvrabilité des créances clients des clients sur la base d'un modèle de pertes attendues à vie. Par conséquent, la direction établit une provision pour les pertes estimatives découlant du non-paiement, en tenant compte de la solvabilité des clients, des tendances économiques actuelles et des informations prospectives touchant la capacité des clients à régler les créances clients. Si les recouvrements futurs diffèrent des estimations, les bénéfices futurs sont touchés.

Actifs d'impôts différés

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt sera réalisé à l'avenir. En établissant ce jugement, la société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Estimation de la durée d'un contrat de location

Lorsque la société comptabilise un contrat de location à titre de preneur, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et détermine si elle a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou une option de résiliation anticipée, le cas échéant, sera exercée. S'il existe une certitude raisonnable qu'une telle option sera exercée, elle tient compte de l'exercice de cette option lorsqu'elle détermine la durée du contrat de location. Ainsi, une modification de l'hypothèse utilisée pourrait avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé de l'actif au titre de droits d'utilisation et sur l'obligation locative, ainsi que sur le montant de l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative.

Valeurs brutes	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Variations des cours de change	Autres	31/12/2020
En euros						
Ecart d'acquisition	34 992 939	1 938 683	-	-	1 426 921	38 358 543
Total Ecart d'acquisition	34 992 939	1 938 683	-	-	1 426 921	38 358 543
Amortissements						
	31/12/2019	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Autres	31/12/2020
En euros						
Amt/Perles val. écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Amt/Perles val. écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Total Ecart d'acquisition	34 992 939	1 938 683	-	-	1 426 921	38 358 543

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020, l'évolution des écarts d'acquisition s'explique par l'acquisition d'OPUS FINANCE (1 939 K EUR) faite au cours de l'exercice et de l'affinage du calcul de celui de WE+ (1 427 K EUR) acquis en 2019.

Un test de dépréciation de la valeur des immobilisations est effectué en cas d'évènements ou de circonstances, internes ou externes, indiquant qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

S'agissant des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles non amortissables, le test de dépréciation est réalisé chaque année.

Compte tenu des interactions fortes entre les différents métiers de l'Ecosystème, et donc de l'impossibilité d'affecter les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie, la valeur d'utilité a été calculée sur l'ensemble des sociétés de l'Ecosystème. L'Ecosystème dans son ensemble constitue la seule Unité Génératrice de Trésorerie identifiable à laquelle peuvent être affectés les écarts d'acquisition.

Les principales modalités de calcul du test de dépréciation sont les suivantes :

- Plans à moyen terme élaborés par la Direction sur un horizon de 10 ans
- Actualisation des flux prévisionnels ressortant de ces plans à un taux représentatif du coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC)
- Détermination de la valeur terminale par capitalisation à l'infini du dernier flux de l'horizon de prévision explicite au taux représentant la différence entre le WACC et le taux de croissance à long terme jugé approprié pour l'activité. Cette valeur est ensuite actualisée au WACC de l'Ecosystème.
- Le taux WACC retenu est de 8,44%.
- Le taux de croissance prévu à long terme est de 1,5% sur la base d'une estimation prudente de la croissance attendue et de l'inflation.

La valeur d'entreprise obtenue par la méthode décrite ci-dessus ne remet pas en cause la valeur des écarts d'acquisition.

Valeurs brutes	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Frais de développement	-	4 552	-	-	488 085	-	-	493 237
Concessions, brevets & droits similaires	159 710	-	(84 354)	-	5 478	-	-	100 840
Logiciels	9 087	-	(3 978)	-	-	3 199	-	8 310
Autres immobilisations incorporelles	541 354	35 318	-	-	(1)	(3 199)	-	573 472
Total valeurs brutes	710 157	39 870	(88 330)	-	494 162	-	-	1 175 859
Amortissements	31/12/2019	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	(130 371)	(3 900)	84 354	-	(5 478)	-	-	(75 365)
Amt/Dép. logiciels	(9 087)	-	3 978	-	-	(3 199)	-	(8 310)
Amt/Dép. autres immos incorp	(480 687)	(13 002)	-	-	-	1 509	-	(472 540)
Amt/dép. immobilisations incorporelles	(600 445)	(16 902)	88 330	-	(5 478)	(1 690)	-	(558 245)
Immobilisations incorporelles nettes	109 712	22 968	-	-	488 684	(1 690)	-	619 614

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles données en nantissement.

Valeurs brutes	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Constructions (1)	4 778 659	1 577 819	(164 941)	-	-	-	-	6 191 537
Installations tech. matériel & outillage	273 284	50 450	(33 681)	-	-	-	-	290 053
Autres immobilisations corporelles	1 121 200	112 749	(247 374)	-	84 216	(882 104)	-	188 687
Matériel de bureau	28 092	29 848	(1 208)	-	-	187 041	-	243 683
Matériel de transport (1)	1 081 473	2 259 758	(674 191)	-	-	113 547	(138 099)	2 642 488
Matériel informatique	101 193	11 558	(143 001)	-	-	581 518	-	551 268
Total valeurs brutes	7 383 881	4 042 182	(1 284 488)	-	84 216	-	(138 099)	10 107 694
Amortissements	31/12/2019	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Amt/Dép. Constructions (1)	(695 151)	(900 088)	84 303	-	-	-	-	(1 510 936)
Amt/Dép. install tech. matériel & outill.	(178 758)	(51 732)	25 818	-	-	-	-	(204 672)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(841 345)	(36 888)	284 933	-	(74 400)	632 289	-	(55 231)
Amt/Dép. Matériel de bureau	(26 522)	(30 457)	1 209	-	-	(112 525)	-	(168 205)
Amt/Dép. Matériel de transport (1)	(556 895)	(337 398)	588 283	-	-	(80 761)	38 284	(352 487)
Amt/Dép. Matériel informatique	(78 954)	(91 067)	125 445	-	-	(437 293)	-	(481 869)
Total amortissements	(2 377 626)	(1 447 430)	1 088 081	-	(74 400)	1 690	38 284	(2 773 400)
Immobilisations corporelles nettes	5 006 255	2 594 752	(176 405)	-	9 816	1 690	(101 815)	7 334 294

(1) Droits d'utilisation ayant des sous-jacents corporels :

Valeurs brutes	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebus	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Droits d'utilisation - Constructions	4 590 753	1 534 078	(164 941)	-	-	-	-	5 959 890
Droits d'utilisation - Matériel de transport	1 081 473	23 177	(674 101)	-	-	-	(138 099)	292 360
Total Immobilisations corporelles	5 672 226	1 557 255	(839 132)	-	-	-	(138 099)	6 252 280
Amortissements								
	31/12/2019	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebus	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Am/Dép. droits d'util. - Constructions	(688 701)	(858 459)	84 303	-	-	-	-	(1 462 857)
Am/Dép. droits d'util. - Matériel de transport	(556 895)	(232 021)	586 283	-	-	-	36 284	(186 349)
Total Am/Dép. Immobilisations corporelles	(1 245 596)	(1 090 480)	670 586	-	-	-	36 284	(1 629 206)
Total Valeur Nette	4 426 630	466 775	(168 546)	-	-	-	(101 816)	4 623 044

Autres actifs financiers :

Valeurs brutes	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebus	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
En euros								
Titres de participation	5 001	4 587	-	-	-	-	-	9 588
Autres créances rati à des participat. - non courant	-	1 696	(51 921)	-	50 225	-	-	-
Titres immobilisés (AFS - non courant)	20	1	-	-	-	-	-	21
Dépôts factor	-	358 656	(91 631)	-	-	497 839	-	762 864
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	3 568 301	588 808	(142 542)	-	23 663	(621 141)	-	3 217 109
Total valeurs brutes	3 673 322	951 748	(286 094)	-	73 908	(323 302)	-	3 989 582
Dép. Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	3 673 322	951 748	(286 094)	-	73 908	(323 302)	-	3 989 582

Impôts différés :

	31/12/2019	Incidence résultat	OCI	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebus	Incidence des changements de méthodes	31/12/2020
Impôts différés - actif	1 383 949	(346 431)	28 579	7 233	(114 014)	2 232	961 549
Solde net d'impôt différé	1 383 949	(346 431)	28 579	7 233	(114 014)	2 232	961 549

En euros	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Provisions	Net	Net
Clients et comptes rattachés	3 117 804	(285 156)	2 832 648	20 874 947
Clients Factor	3 426 128	-	3 426 128	-
Factures à établir	1 280 969	-	1 280 969	102 265
Créances sur personnel & org. sociaux	236 796	-	236 796	195 436
Créances fiscales - hors IS - courant	1 347 608	-	1 347 608	782 750
Créances fiscales - hors IS (CVAE)	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	3 333 652	-	3 333 652	11 107
Autres créances - courant	1 388 037	-	1 388 037	2 134 339
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	2 000	-	2 000	853 478
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	15 264	-	15 264	-
Total Clients et Autres débiteurs	14 148 258	(285 156)	13 863 102	24 954 322

L'échéance de ces postes est inférieure à un an.

Au cours de l'exercice, les sociétés de l'écosystème Alan Allman Associates ayant recours à l'affacturage, ont modifié leurs contrats, permettant ainsi des cessions de créances sans recours. A la clôture de l'exercice, ces sociétés ont cédé des créances commerciales pour 6 387 K€ sans recours et 5 346 K€ avec recours.

Seules les créances cédées avec recours sont maintenues à l'actif avec une contrepartie au passif, au sein du poste « Autres passifs courants ».

Créances d'impôts	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Crédits d'impôts	1 309 711	2 297 388
Créances d'impôts	654 010	1 043 533
Total Créances d'impôts	1 963 721	3 340 921

Autres actifs courants	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Charges constatées d'avance	461 054	370 932
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	989 773	215 906
Total Autres actifs courants	1 450 827	586 838

Trésorerie Actif	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
VMP - Equivalents de trésorerie	150	25 280
Disponibilités	9 455 044	5 325 177
Total Trésorerie Actif	9 455 194	5 350 457
Trésorerie Passif	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Concours bancaires (trésorerie passive)	18 404	344 216
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-	11 903
Total Disponibilités nettes	18 404	356 119
Trésorerie nette	9 436 790	4 994 338

	31/12/2020	31/12/2019
Nombre de titres	4 550 000	4 550 000
Valeur unitaire (en €)	0,10	0,10
Montant du capital (en €)	455 000	455 000

	31/12/2019 *	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres (Reclassement, Changement de méthodes)	31/12/2020
<i>En euros</i>						
Emprunts et dettes financières	19 782 429	15 000 000	(2 675 356)	528 426	(1 027 927)	31 607 572
Intérêts courus sur emprunts - non courant	134 238	-	(167)	-	(32 179)	101 892
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	2 994 145	-	-	-	1 536 501	4 530 646
Dettes liées aux contrats de location	3 341 276	1 392 337	-	-	(992 725)	3 740 889
Total Emprunts et dettes financières non courants	26 252 088	16 392 337	(2 675 523)	528 426	(516 329)	39 980 999
Emprunts et dettes financières (Part à moins d'un an)	4 309 886	237 000	(1 157 014)	274 074	1 035 358	4 699 304
Intérêts courus sur emprunts - courant	55 213	78 744	(39 835)	-	(7 431)	86 691
Concours bancaires courants	375 817	-	-	-	(357 413)	18 404
Dettes liées aux contrats de location (Part à moins d'un an)	978 953	164 919	(1 139 522)	-	920 839	925 189
Total Emprunts et dettes financières courants	5 719 869	480 663	(2 336 371)	274 074	1 591 353	5 729 588
Total Dettes financières	31 971 957	16 873 000	(5 011 894)	802 500	1 075 024	45 710 587

Echéancier	31/12/2020	Moins d'1 an	2 ans	3 ans	4 ans	A 5 ans et plus
<i>En euros</i>						
Emprunts et dettes financières	36 306 876	4 699 304	6 701 082	7 003 706	6 801 124	11 101 570
Intérêts courus sur emprunts	188 683	86 691	101 892	-	-	-
Concours bancaires courants	18 404	18 404	-	-	-	-
Dettes liées aux contrats de location	4 066 078	925 189	806 352	751 350	735 338	1 447 840
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires	4 530 646	-	-	-	-	4 530 646
Total Dettes financières	46 710 687	5 729 588	7 609 326	7 755 156	7 536 462	17 080 056

* Voir Note 5 - Changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des *put* sur intérêts minoritaires

Les emprunts et dettes (hors Dettes liées aux contrats de location et aux *put* sur intérêts minoritaires) se composent essentiellement d'emprunts bancaires.

La juste valeur de ces dettes est considérée comme étant proche de la valeur présentée au bilan.

Risques de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles et que ce manquement entraîne une perte financière pour le Groupe.

La clientèle de Alan Allman Associates étant très majoritairement constituée de grands comptes, le risque de défaut de règlement ou de défaillance client est limité.

Le Groupe assure un suivi régulier du poste clients et des moyens mis en œuvre pour assurer le recouvrement des créances clients. Par ailleurs, le Groupe a recours à un organisme d'affacturage dont le département risque crédit réalise une analyse de la contrepartie.

Au 31 décembre 2020, les créances clients dépréciées représentaient 285 K€ soit moins de 4% des créances clients et comptes rattachés.

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, des mesures de renforcement du recouvrement des créances clients ont été déployées.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Groupe est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à l'emprunt bancaire, aux créditeurs et charges à payer, à la dette non courante, au solde du prix de vente et aux obligations locatives. Le Groupe gère le risque de liquidité en conservant des réserves adéquates et en suivant de près les flux de trésorerie projetés.

De plus, le recours à l'affacturage sur les filiales et les conventions de ligne de trésorerie à court terme permettent de disposer d'un montant de liquidité immédiatement disponible et limite de ce fait le risque de liquidités.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation permettent de générer une tranche des liquidités dont le Groupe a besoin pour exercer ses activités.

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 9,5 M€.

Le groupe a recours au service d'un factor.

La dette bancaire s'établit au 31 décembre 2020 à 36,5 M€ et le groupe dispose de lignes de découverts bancaires non-utilisées pour 3,3 M€.

Le détail de la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des passifs financiers du Groupe est indiqué à la note 8.2.

Ainsi, au 31 décembre 2020, la position d'endettement net s'élève à 27 M€.

Le Groupe Alan Allman Associates a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des douze prochains mois.

Risques de taux d'intérêt

Le Groupe finance ses opérations grâce à ses fonds propres et au recours à l'endettement. Sur un total de 36,5 M€ de dettes bancaires, seuls 10 M€ sont à taux variable.

Afin de faire face à son exposition au risque de fluctuation des taux d'intérêt sur ces emprunts à taux variable, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux (swaps de taux d'intérêt) pour un encours de 7,1 M€.

Ainsi, le Groupe est en risque sur un montant résiduel de 2,9 M€. Le Groupe considère que toute évolution de +/- 1% des taux d'intérêts aurait une incidence estimée de 29 K€ sur les charges et produits financiers de l'exercice.

Evolution des provisions pour risques et charges

	31/12/2019 *	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	OCI	Effet de l'actualisation	31/12/2020
<i>En euros</i>							
Provisions pour pensions et retraites	1 229 066	181 885	(31 895)	28 032	110 484	-	1 517 572
Provisions pour litiges	253 388	118 891	(113 877)	-	-	-	258 402
Provisions pour impôts	400 000	-	(400 000)	-	-	-	-
Total provisions	1 882 454	300 776	(646 772)	28 032	110 484	-	1 776 974

Evolution des dettes financières

	31/12/2020	31/12/2019
<i>En euros</i>		
Fournisseurs	2 979 175	4 136 381
Factures non parvenues	1 617 639	121 649
Dettes sociales	6 490 325	6 346 051
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	4 608 125	5 500 420
Comptes courants - passif	235 290	4 722 978
Total Fournisseurs et autres créditeurs	15 930 554	20 827 479

	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
France	72 571 879	69 906 767
Total Chiffre d'affaires	72 571 879	69 906 767

Les chiffres d'affaires 2019 et 2020 sont essentiellement composés exclusivement de prestations de services.

	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Rémunérations du personnel	(33 956 648)	(33 695 811)
Charges sociales	(13 190 123)	(13 252 990)
Autres charges de personnel	0	(7 753)
Engagements de retraite	(149 990)	9 613
Participation des salariés	(241 340)	(37 927)
Total Charges de personnel	(47 538 101)	(46 984 868)

	31/12/2020	31/12/2019
En euros		
Immobilisations incorporelles	(16 962)	(68 313)
Immobilisations corporelles	(1 447 430)	(1 145 552)
Total Dotations aux amortissements	(1 464 392)	(1 213 865)

Les dotations aux amortissements incluent 1 090 K€ de dotations liées aux droits d'utilisation des actifs (IFRS 16).

La charge d'impôt de l'exercice s'analyse ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Impôt différé	(466 935)	(451 109)
CVAE impact IS	(830 530)	(816 778)
Impôt exigible	(1 080 150)	(662 174)
Autres crédits d'impôts	-	540
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	193 586	76 118
TOTAL	(2 184 029)	(1 853 403)

Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et le taux effectif d'impôt consolidé :

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'impôt théorique	28,00%	28,00%
Résultat comptable avant impôt sur les sociétés	(1 029 450)	(904 831)
Impact des crédits d'impôts	-	540
Impact des différences permanentes	(120 584)	(97 112)
Impact des déficits non activés	(193 586)	(82 892)
Incidence de l'écart de taux d'impôt	(9 879)	47 670
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	(830 530)	(816 778)
Résultat comptable avant impôt sur les sociétés - retraité	(2 184 029)	(1 853 403)
Taux effectif d'impôt (CVAE Incluse)	45,51%	47,86%
Taux effectif d'impôt (hors CVAE)	28,21%	26,77%

4. Informations complémentaires

4.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires facturés par les commissaires aux comptes sur l'exercice se détaillent de la façon suivante :

	TALENZ SOFIDEM	SEC BURETTE	DSO	PAUL STEFFANELLI	EXCO NEXIOM	31/12/2020
<i>En euros</i>						
Certification des comptes	136 351	20 382	10 000	9 000	-	175 733
Autres	11 750	-	-	-	3 500	15 250
Total	148 101	20 382	10 000	9 000	3 500	190 983

4.2 Engagements reçus et donnés

<i>Engagements reçus</i>	31/12/2020	31/12/2019
<i>En euros</i>		
Avals et cautions (reçus)	14 335 500	-
Autres engagements reçus	3 399 375	3 615 000
Total Engagements reçus	17 734 875	3 615 000

<i>Engagements donnés</i>	31/12/2020	31/12/2019
<i>En euros</i>		
Avals et cautions (donnés)		
Hypothèques et nantissements (donnés)	25 552 243	23 644 056
Autres engagements donnés	84 375	3 620 000
Total Engagements donnés	25 636 618	27 264 056

10.4 Effectifs

L'effectif du Groupe (y compris indépendants) à la date de clôture de l'exercice a évolué de la façon suivante :

	31/12/2020	31/12/2019
ETP moyen	896	794
Total Effectifs	896	794

10.5 Transactions et soldes entre sociétés incluses

Toutes les transactions et les soldes entre sociétés inclus dans le périmètre du Groupe ont été éliminés.

Aucune relation significative avec des parties liées extérieure au Groupe n'est à signaler.

10.6 Rémunérations des membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas indiquées car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.